

LES
DOSSIERS
DE
L'INSTITUT
DE LA FSU

Les tendances devant les problèmes de la décolonisation

Série : Histoire du syndicalisme

Dossier numéro 3-1
Avril 2000

LES TENDANCES DEVANT LES PROBLÈMES DE LA DÉCOLONISATION

Editorial

Ce Dossier prend la suite de celui qui étudiait les problèmes posés au syndicalisme dans l'immédiate après-guerre.

La démarche est cependant la même : comment les courants de pensée ont-ils réagi devant la décolonisation ?

Mais la période prise en compte est nettement plus longue. Le colonialisme français a résisté en effet plus longtemps que d'autres devant l'irrésistible aspiration à l'indépendance nationale. Il a, en Algérie plus particulièrement, nié l'évidence pendant de longues et douloureuses années. Et, pour en finir avec ce qui était une autre sale guerre après celle d'Indochine, il aura fallu la détermination sans faille du mouvement algérien de libération nationale, un soutien international à la cause algérienne de plus en plus large au fur et à mesure que l'entêtement des gouvernements français apparaissait plus archaïque et de profondes évolutions au sein même de ce qui était alors la métropole, évolution marquée par une résistance populaire de plus en plus forte à l'aventure algérienne et un infléchissement notable de la politique du gouvernement après le retour du général De Gaulle au pouvoir.

**Les dossiers de l'Institut de
Recherches Historiques,
Économiques, Sociales et
Culturelles (IRHESC)**

ISSN : 1289-5776

**Directeur de la Publication : Louis
Weber**

Imprimé par nos soins

Dépôt légal : avril 2000

*Les textes de ce dossier ont été relus
et commentés avec la collaboration
d'Émilie Willemin et Jean-Claude
Mommeja, Ourida Gherab assurant le
secrétariat*

Ce Dossier montre que, confronté à des événements très complexes où se mêlent des sentiments aussi contradictoires que la sympathie, traditionnelle dans le milieu syndical, pour tout ce qui vise à l'émancipation humaine et la difficulté à accepter des changements qui mettent en cause jusqu'à l'idée que l'on se fait de son pays, le mouvement syndical peut hésiter et parfois se déchirer. Mais, au bout du compte, il aura cependant été, dans sa masse et durant toutes ces

années, un allié sûr de l'émancipation des peuples colonisés.

Puisse donc ce dossier rappeler à tous, et notamment aux collègues - de plus en plus nombreux - qui n'ont pas connu cette période, ce que fut l'action des syndicalistes de l'enseignement devant la décolonisation.

Louis Weber

LES TENDANCES ET LA DÉCOLONISATION, contribution de François Blanchard

Avertissement : Ce texte n'est qu'un document de réflexion. Il ne préfigure pas une option de rédaction du sujet. Il n'est qu'un support de débat, porteur de questions.

D'abord mes sources : essentiellement, les bulletins de la FEN, du SNES, partiellement ceux du SNI, du SNET¹, ainsi que des bulletins des lycées, écoles techniques et EPS² avant 1939.

Les motions de congrès, celles des Conseils d'administration, Bureaux nationaux, les écrits des responsables, les projets soumis aux débats, sont des repères importants mais insuffisants pour apprécier les positions des tendances.

Ces textes contiennent des principes généraux souvent communs : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, rejet de la guerre et préférence aux solutions négociées, solidarité internationale aux victimes des atteintes aux droits et libertés...

Sur un sujet aussi directement lié aux contextes politiques, bien plus significatif est l'usage qui est fait de ces références, apparemment invariantes, dans des circonstances données : mise en avant ou passage sous silence (par exemple sur le droit à l'indépendance ou l'autodétermination).

Il révèle aussi des différences internes des tendances, en raison notamment des affinités politiques des militants, ainsi que les divergences et contradictions observables entre les syndicats nationaux, et la FEN.

Lorsqu'une tendance exerce une direction syndicale (Autonomes à partir de 48, Unité et Action après 1967), la portée des principes énoncés se révèle dans l'action menée (ou l'inaction).

Les limites du sujet ?

Peut-on se borner à la décolonisation ? Difficile.

La position prise sur une guerre sous-tend une appréciation du contexte géopolitique : guerre froide, politique des blocs, intervention d'impérialisme(s), appréciation des régimes des pays « socialistes », stratégies de lutte... Ainsi, les guerres d'Indochine ont une première phase coloniale française ; la seconde phase, américaine, s'inscrit dans la stratégie « d'endiguement » du communisme.

D'autre part, est-il possible de détacher la décolonisation des autres atteintes au droit des peuples ? Exemple, en 56, la guerre d'Algérie, l'expédition de Suez et le conflit israëlo-arabe, puis la crise de Budapest.

Selon l'appréciation portée sur les régimes « so-

cialistes », les tendances et les militants ont manifestement mis des accents différents sur la décolonisation ou sur les atteintes aux libertés dans les pays de l'est. Ne traiter que le premier aspect pêche par omission.

Un découpage chronologique semble nécessaire. Il n'exclut pas, pour chaque période, une description croisée des positions des tendances. J'ai choisi les périodes suivantes :

- 1 - Avant la deuxième guerre mondiale : les antécédents des tendances de la FEN.
- 2 - De la Libération à la scission syndicale de 1948.
- 3 - La FEN, ses syndicats et ses tendances, de 1948 à 1962 : indépendance de l'Algérie.
- 4 - De 1962 à 1975 : chute de Saïgon.
- 5 - Après 1975, les survivances : néocolonialisme, etc.

I - Avant la deuxième guerre mondiale.

On ne trouve pratiquement rien dans les journaux syndicaux enseignants sur les mouvements anticolonialistes : la guerre du Rif en 1925, le mouvement (indépendantiste) de Messali Hadj en 1927, la répression des mouvements indochinois en 1929 et 1930.

Ce n'est pourtant pas par apolitisme de principe.

L'US par exemple (n° 7 de mai 1936 cité dans Repères), contient des articles vigoureux sur le front populaire espagnol, l'Allemagne hitlérienne. Dans *l'Ecole Libératrice* (8.10.38), Delmas réclame un compromis de paix (Munich). Sur l'Espagne, *l'Ecole Libératrice* (11.2.39) se place sur le plan humanitaire et prend aussi la défense de Lucette Justafre. Dans celle du 18.02.39, le SNI préconise une « médiation entre Burgos et Madrid » et Delmas se prononce pour un prêt à Franco dans *l'Ecole Libératrice*, du 27.5.39.

Avant la Seconde guerre mondiale, l'idée d'anti-colonialisme a-t-elle pénétré peu ou prou le milieu enseignant ? Ce milieu dont une part exerçait dans les colonies.

Comment cette idée a-t-elle mûri ensuite ?

⁽¹⁾ S.N.E.T. : syndicat national de l'enseignement technique, syndicat de la F.E.N. qui a fusionné avec le S.N.E.S. classique et moderne en 1966 pour former l'actuel S.N.E.S.

⁽²⁾ Ecoles primaires supérieures (EPS) : structures rattachées à l'enseignement primaire qui seront remplacées par les collèges modernes sous Vichy. Cette décision ne sera pas remise en cause à la Libération

II - De la Libération à la scission syndicale de 1948.

Les tendances ne sont pas structurées. Il faut prendre en compte leurs «antécédents» à travers les positions des syndicats enseignants.

Après la Libération, dans la rubrique «colonies», c'est la défense des intérêts des enseignants français qui est le centre d'intérêt. Jacquemard, signataire de la rubrique, évoque la conférence de Brazzaville comme une « espérance » (*L'Ecole Libératrice*, N° 17 du 13.7.45). La grève en Afrique occidentale française, fin 45, porte sur la revalorisation.

Jusqu'en 1946, je n'ai pas trouvé trace de position syndicale enseignante sur certaines répressions coloniales : Algérie en 1945, Cap Bon en Tunisie, Madagascar en 1947. En trouve-t-on ? Se manifeste, semble-t-il un large consensus sur la perspective d'une Union Française à évolution progressiste.

Deux considérations peuvent expliquer cette absence ou cette carence :

1° La liquidation des séquelles de la Seconde guerre mondiale (les droits des prisonniers et déportés, l'éradication du nazisme et les manuels scolaires allemands par exemple) occupent le premier rang des préoccupations avec la défense des intérêts enseignants.

2° Le silence sur les répressions coloniales traduit peut-être pour les uns un consensus sur la politique des gouvernements français de l'époque (ou une abstention volontaire). Pour d'autres, il exprime peut-être la survivance tardive d'une option stratégique : en finir d'abord avec le fascisme et différer dans ce but ce qui peut opposer la démocratie métropolitaine et les peuples colonisés par elle.

Cette option était exprimée en 1944 par le Parti communiste algérien en ces termes «ceux qui se prétendent «nationalistes» et qui, dans le moment présent, mettent en avant le mot d'ordre d'une impossible indépendance, travaillent contre l'intérêt même de l'Algérie et font le jeu des trusts, des seigneurs de la colonisation et d'autres impérialismes étrangers». En conclusion, il formulait ainsi sa tâche : «unir, convaincre, entraîner les masses algériennes à la guerre sainte et à l'aide du peuple de France pour l'abolition du pouvoir des trusts et des cent seigneurs de la colonisation, dénoncer les desseins criminels de la cinquième colonne et tout faire enfin pour être sûrs que l'Algérie ne sera pas un second Versailles». (rapport à la Conférence centrale du P.C.A⁽³⁾, 23.9.1944). Dès 1946, des différences apparaissent entre le SNES et le SNI.

L'U.S n° 22 du 10.2.1946 reproduit deux motions

sur l'orientation syndicale : l'une, déjà votée par le SNI «proteste contre la répression dans les colonies, et notamment en Indochine, et reste fidèle au principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Demande que, dans l'intérêt de la paix future, soient accordés des droits politiques, économiques et sociaux aux peuples coloniaux, jusqu'à ce que ces droits soient les mêmes que ceux des habitants de la métropole et que les indigènes puissent se gouverner eux-mêmes». L'autre, signée par L. Guilbert, évoque plus modestement «la lutte des peuples pour la démocratie contre les trusts internationaux, par la liquidation des vestiges du fascisme dans tous les pays...» et son commentaire précise : «que le mouvement ouvrier est le plus puissant facteur de paix, qu'il peut soutenir la lutte des démocrates dans le monde entier et en particulier celle des peuples coloniaux pour leur liberté, qu'il peut s'opposer efficacement à la politique des blocs qui serait fatale pour la paix mondiale».

Au sein du SNI, une autre position s'exprime : G. Salinier de la section d'Oran, écrit dans *L'Ecole Libératrice* N° 18 du 10.6.1946 : «Les peuples aînés, même dans l'accomplissement de leur devoir de solidarité humaine, doivent se parer d'une autorité à la mesure des masses à émanciper». Le premier point de sa conclusion est : «Dans les territoires d'Outre-Mer, la France ne se maintiendra que grâce à une politique hardie de l'Ecole, seule susceptible de s'opposer à toute menée séparatiste».

Et la motion du congrès du SNI de 1946 (*Ecole Libératrice* n° 21 du 15.9.1946) apparaît déjà en retrait pour l'Algérie : elle soutient un élargissement des «droits économiques, politiques et sociaux des masses musulmanes» et conclut : «Enfin, conscient de l'originalité algérienne et du sens de son évolution historique», le congrès du Syndicat National. demande l'étude obligatoire de l'arabe et des «moyens de réaliser une véritable culture mixte arabe et française».

Dans *L'Ecole Libératrice*, du 30.9.1947, apparaît une motion sur la défense de Morlet, instituteur à Bamako. Puis, *L'Ecole Libératrice* n° 7 du 13.11.47 publie une motion du congrès des syndicats mixtes et africains de l'enseignement en Afrique occidentale française contre les discriminations entre maîtres africains introduites par un décret du 04.6.47.

III - La FEN, ses syndicats et ses tendances de 1948 à 1962 (Evian).

(cette partie est développée dans la contribution de Marcel Berge, à partir de la page 6)

IV - de 1962 à 1975 chute de Saïgon. voir parties traitées par M BERGE.

Quelques remarques : jusqu'au Congrès FEN de 1950, les tendances n'émettent pas encore de textes ad hoc.

Dans l'E. L., n° 40 du 22.9.1949, dans la rubrique «Education sociale», le SNI prend la défense de deux instituteurs français expulsés du Maroc où il réclame la suppression de la censure et le droit syndical à tous les travailleurs marocains, il exige la révision des procès de Madagascar. Son congrès «s'élève contre l'odieuse guerre du Vietnam et demande au Bureau national de lancer immédiatement une vaste campagne nationale pour exiger la fin de ce conflit sanglant et ruineux et de travailler dans ce but à la coordination de toutes les forces syndicales».

A partir du congrès de 1950, devenues statutaires, les tendances de la FEN vont s'exprimer comme telles et produire une masse croissante de textes. Les problèmes de décolonisation se focalisent sur les guerres d'Indochine, puis d'Algérie. Les divergences se manifestent aussi bien entre les tendances qu'entre les syndicats nationaux, et la FEN elle-même. Seule l'École émancipée a produit un discours «prolétarien» apparemment invariant, mais pas autant qu'il le semble au premier abord (voir plus loin).

Il semble intéressant de suivre leurs évolutions à travers quatre aspects importants :

- le contenu de l'émancipation coloniale,
- le droit à l'autodétermination et à l'indépendance,
- les interlocuteurs de négociation,
- les relations entre décolonisation et antagonismes Est/Ouest.

Sur le premier point, seule l'E.E s'est prononcée rapidement contre le concept d'Union Française (et aussi pour l'indépendance, parfois hors l'avis des intéressés : DOM par exemple en 1971). Les autres tendances en ont espéré plus ou moins longtemps une évolution émancipatrice.

Sur le second, les «autonomes» ont effacé ou édulcoré le terme jusqu'à une phase avancée des conflits (après la déclaration de de Gaulle de 1959 sur l'autodétermination de l'Algérie qui a conduit Desvalois à corriger son projet de motion).

Leur évolution sur ce sujet est ponctuée par les transitions de Forestier puis Desvalois en 1959, à Lauré en 1960; puis Astre en 1961. Autrement dit de la mouvance SFIO à la mouvance PSU⁴

Pour Unité et Action (ou ses avatars antérieurs), les variations sont plus circonscrites aux «nuances» qui peuvent être notées entre les textes motions d'orien-

tation, motions ad hoc de Guilbert ou Fournial ou celles d'autres signataires. Après l'apparition des motions des Bouches du Rhône⁵, puis Unité et Action es qualités, les références de principes sont plus nettes.

Sur le troisième point, à mesure qu'émergeait le mouvement dominant (FLN⁶ et GPRA⁷ en Algérie, FNL⁸ et République démocratique du Vietnam), on est passé des concepts du genre Table Ronde (unanimité en 1955) à la négociation avec « ceux qui se battent » ou avec les représentants qualifiés (par qui ?) du peuple concerné. Unité et Action a été à peu près constant sur cette dernière formule. Toutefois, Astre est allé (imprudemment ?) beaucoup plus loin en 1974, à propos du FUNK⁹ et du GRUNK du Cambodge.

Sur le quatrième point, des dosages variables apparaissent.

Les «autonomes» ont le plus souvent rejeté dos à dos «les impérialismes» tenus parfois pour premiers responsables (Indochine en 1951, Forestier sur Suez et l'Algérie en 1956). Ils ont rompu la symétrie, au dé-

⁽²⁾ P.C.A. : Parti communiste algérien, créé en octobre 1936. Jusqu'à cette date, les communistes algériens, «indigènes» selon la terminologie coloniale ou d'origine européenne, étaient membres de la section d'Algérie du P.C.F.

⁴ Parti Socialiste Unifié, a pris la succession du Parti Socialiste Autonome (P.S.A.) créé à la Libération, après fusion avec l'Union de la Gauche Socialiste (militants chrétiens). Ces partis se voulaient à la gauche de la vieille S.F.I.O. Les militants du P.S.U. ont joué un rôle actif dans les syndicats de la F.E.N. autour de 1968. Le P.S.U. a pratiquement disparu après que ses principaux dirigeants eurent rejoint, en plusieurs vagues, le nouveau parti socialiste issu du congrès d'Epinay de la S.F.I.O. en 1973.

⁵ Au sein de la F.E.N., les militants cégétistes puis, plus tard les tendances qui en étaient issues, se sont retrouvés pendant de nombreuses années dans les motions dites des « Bouches du Rhône ».

⁶ Front de Libération Nationale, apparu après le soulèvement de novembre 1954. Le parti unique conservera ce nom après 1962.

⁷ Gouvernement Provisoire de la République Algérienne créé dans la clandestinité.

⁸ Front National de libération du Vietnam, organisation qui a conduit les diverses guerres coloniales imposées par la France d'abord, les Etats Unis ensuite.

⁹ Front Uni National du Kampuchéa et Gouvernement Révolutionnaire d'Unité Nationale du Kampuchéa, organisations qui ont conduit le Cambodge à sa libération

triment des Etats-Unis vers la fin du conflit indochinois, l'ampleur donnée par l'Enseignement Public aux campagnes contre les répressions et agressions armées des pays de l'Est rétablissant un certain parallélisme.

Unité et Action, s'est constamment attachée à différencier son approche des blocs : impérialisme autour des Etats-Unis, socialisme de l'Est, plus ou moins acceptable selon les penchants personnels et les mouvances politiques (PCF, PSU, catholiques progressistes...)

Sous l'impulsion des militants d'affinité communiste, Unité et Action a longtemps juxtaposé les mises en cause carrées des Etats-Unis et du capitalisme en général et des appréciations enrobées de périphrases sur les régimes « socialistes » dont les dérives ultimes ont provoqué une critique plus nette.

François Blanchard rapportait en 1969 sur quatre textes : le Vietnam, le Moyen-Orient, les relations internationales de la FEN et la Tchécoslovaquie. Dans ce dernier, la condamnation de l'intervention militaire de 1968 était assortie de la phrase : « la FEN se refuse à confondre les efforts tendant à l'élimination dans le mouvement ouvrier international de pratiques et de méthodes préjudiciables à sa cause, avec les luttes qu'elle souhaite voir s'intensifier pour mettre en échec les menées agressives des forces capitalistes dans le monde ». Dans le vote des délégués U & A : 4915 sur le Vietnam, 4656 sur le Moyen-Orient, 4634 sur la Tché-

coslovaquie.

Dans les textes de l'EE, la toile de fond est le rejet simultané du capitalisme et du socialisme dégénéré par le stalinisme. C'est le premier qui est nettement accusé dans le colonialisme. A noter un tour du monde « d'internationalisme prolétarien » en 1969, dans l'euphorie de mai 68, puis un infléchissement en 1973 après la séparation du FUO¹⁰

V - Après 1975

Après la disparition de la colonisation institutionnelle (Djibouti, Nouvelle-Calédonie en cours...), demeurent les problèmes contemporains, le néocolonialisme, les oppressions, exploitations de peuples et montent les nationalismes. Ne faut-il pas les évoquer dans une histoire des tendances ?

⁽¹⁰⁾ FUO : Front unique ouvrier, une des tendances de la FEN, animée par les militants trotskistes du courant lambertiste. Le FUO a fait un temps liste commune avec l'Ecole émancipée (EE-FUO) avant de s'en séparer au début des années 70. La tendance continue à exister sous d'autres appellations dans la FSU

LE COLONIALISME ET LES TENDANCES, contribution de Marcel BERGE

Nous avons été deux à nous atteler à ce travail. Diverses raisons matérielles nous ont empêché de le faire en commun. Nous allons donc vous présenter deux approches différentes qui sans doute vont se «recouper» et peut-être entraîner des répétitions.

Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont fourni documents et sources de documentation. François Blanchard bien sûr, Alain Dalançon et F. Chevalier archiviste de l'IRHSES, les responsables de la Fédération des œuvres laïques et les anciens du SNI de l'Ar-dèche, ceux du SNU IPP des Bouches-du-Rhône, Pierre Renoux avec qui j'ai été emprisonné...

Malgré ces concours, je n'ai disposé que d'une partie des documents nécessaires ; le nombre d'heures que j'ai passé à les étudier me permet de dire que nous aurions de toute façon manqué de temps pour mener à bien ce travail qu'il faut donc considérer comme une première ébauche.

«Revivre» pour moi cette période qui recoupe une grande partie de mon engagement syndical et politique a été d'autant plus intéressant que chacun peut mesurer, à la lumière des événements d'aujourd'hui, combien il est nécessaire, et difficile, de «raison garder» quand on voit à nouveau l'ampleur des moyens mis en œuvre pour manipuler l'opinion !

1) Les limites de cette étude

J'ai dû limiter mes ambitions à ce qui m'est apparu comme le plus significatif :

- A) La guerre «d'Indochine» : le conflit franco-vietnamien 1946-1954
- B) La guerre d'Algérie 1954-1962
- C) La poursuite de la guerre au Vietnam avec les Etats-Unis mais de façon plus rapide faute de temps 1956-1975.

Quelques références fragmentaires dans le contexte sur la question de l'Union Française et son devenir avec la Cinquième République (Tunisie, Maroc, Afrique)

2) Ma démarche

A) Fournir des repères chronologiques évènementiels en référence auxquels on pourra mieux situer et comprendre les prises de position, (ou l'absence de celles-ci) et leur évolution.

B) Rédiger un texte qui essaie de mettre en évidence les prises de position les plus significatives dans le SNI, le SNES, la FEN surtout en fonction de la documentation partielle dont je disposais. Renvoyer aux annexes répertoriées pour une étude plus complète. Ce faisant, je ne me prive pas d'évoquer quelques souvenirs personnels, en raison de mon engagement po-

litique au P.C.F. et en liaison avec mes responsabilités syndicales et d'orientation.

C'est notamment la partie où j'évoque notre emprisonnement, renvoyant à quelques documents inédits en annexe produits avec l'accord de mon codétenu Pierre Renoux et Claude Despretz, tous deux professeurs d'EPS et communistes.

3) Quelques généralités sur la période qui suit la Libération

Au lendemain de celle-ci l'activité des syndicats d'enseignants et de fonctionnaires est pour l'essentiel absorbée par la défense d'intérêts corporatifs. Le SNES, le SNI, la F.G.E.⁽¹⁾ luttent pour le reclassement de la fonction enseignante et le rétablissement des parités. Au niveau confédéral nous sommes en plein débat sur la question des grands principes de la Charte d'Amiens et de Toulouse : l'indépendance du syndicalisme, syndicalisme et politique, à quelles conditions sortir d'un corporatisme étroit rappelant l'esprit de la Charte de Vichy. Guilbert, du SNES, cégétiste, milite pour que les enseignants se rassemblent «en masse» dans les syndicats. Dans les documents préparatoires au Conseil national de mars 1946 (U. S. 10.2.1946) nous lisons : «Le Congrès proteste contre la répression dans les colonies et notamment en Indochine et reste fidèle au principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes... Demande que, dans l'intérêt de la paix future, soient accordés des droits politiques, économiques et sociaux aux peuples coloniaux jusqu'à ce que ces droits soient les mêmes que ceux des habitants de la métropole et que les indigènes puissent se gouverner eux-mêmes...» Cette citation produite sous le titre «l'Orient syndical» est signée Giraud et Vian et présentée comme une motion du SNI !

Notons que dès 1945 le mouvement national algérien s'affirme dans les trois pays d'Afrique du Nord : un «Manifeste algérien» a même été proposé aux autorités françaises qui l'avaient rejeté. Une terrible répression s'abat sur le Constantinois prenant prétexte de la sortie de drapeaux «algériens» lors de la pacifique manifestation de la célébration de la victoire le 8 mai 1945.

A la veille de la création de l'Union Française, le Vietnam est en proie à un vaste bouleversement politi-

(1) Fédération Générale de l'Enseignement, fédération de la CGT réunifiée. Se transformera en Fédération de l'Éducation nationale (FEN) regroupant tous les personnels des établissements scolaires.

que où Ho Chi Minh et le P.C. commencent à prendre la première place. Au cours de la Conférence de Fontainebleau en septembre 1946, Ho Chi Minh accepte le cadre de l'Union Française (voté en octobre 1946 avec le second projet de Constitution de la Quatrième République. L'Assemblée de l'Union Française comprend la métropole, les départements et territoires d'Outre Mer ainsi que les territoires et Etats associés). Mais le M.R.P. Max André (Banque d'Indochine) torpille le modus vivendi de Fontainebleau et le 23 novembre 1946 c'est, en pleine paix, le bombardement d'Haïphong sur ordre de l'amiral D'Argenlieu délégué général (de 6000 à 20000 morts selon les sources), presque tous civils, hommes, femmes, enfants. Nous ne trouvons pas trace de cette provocation dans les documents syndicaux, provocation qui sera suivie de l'attaque d'Hanoï en décembre par le général Giap. Bien que celle-ci fit un nombre de victimes limité, l'opinion fut conditionnée à ce que le Gouvernement français qualifiait «d'agression et de crime inqualifiable». La guerre d'Indochine était commencée, le colonialisme avait gagné la partie écrit Claude Bourdet. Pourtant, au printemps 47, Ho Chi Minh adresse encore un message au général Leclerc «Une paix équitable peut encore être obtenue»..

«Les députés communistes refusent de voter la confiance au Gouvernement Ramadier et les ministres communistes sont chassés du Gouvernement, en mai, à la fois par les exigences américaines (contre partie du plan Marshall) et par l'impossibilité de cautionner plus longtemps la guerre d'Indochine». (Cl. Bourdet.)

En novembre 1946, puis à nouveau en avril 1947, la répression à Madagascar entraîne le massacre de 80.000 malgaches. Là encore, silence et mensonge de la grande presse d'information. L'entrée de la France dans l'orbite américaine en 1947 allait avoir les «plus funestes conséquences» alors que «le regroupement des forces populaires et progressistes, s'il avait été insuffisant pour empêcher les folies coloniales avaient jusque là empêché le pire». Cl. Bourdet.

Il faut insister sur le silence et les mensonges de la presse d'information car elle joue un rôle considéra-

ble dans la mise en condition de l'opinion, l'ampleur de celle-ci se révélant en général avec beaucoup de retard. Cette mise en condition n'est naturellement pas sans effet sur les syndiqués et son inévitable répercussion se fait sentir dans les prises de position des organisations syndicales. Nous assisterons à cette mise en condition à propos de la tuerie de Casablanca en 1952 comme tout au long des guerres d'Indochine, d'Algérie et d'une manière plus générale sur l'ensemble de la politique coloniale ou néo-coloniale de l'Etat Français au Maghreb et dans le reste de l'Afrique.

Autre constat : dans la FEN et ses syndicats nationaux, lorsque l'on traite des «Affaires internationales», la relation est encore plus étroite que dans les domaines corporatif ou pédagogique entre l'appartenance idéologique et (ou) politique des militants syndicaux et leurs positions sur ces questions du colonialisme, de la guerre, et l'évolution même de ces positions.

Je dois noter aussi qu'à partir de l'après-guerre (1945-1946) il est de plus en plus difficile de justifier aux yeux de l'opinion l'idéologie qui vise à considérer les «indigènes» comme des êtres inférieurs que l'on pourrait impunément massacrer en cas de révolte.

Encore que... ! Des relents de cette idéologie perdurent certes sous une forme moins radicale qu'à la fin du 19^{ème} siècle, mais bien marquée du sceau du racisme ordinaire jusque et y compris dans des publications ou correspondances syndicales d'enseignants (Algérie et T.O.M)

Pourtant, un tournant décisif dans les relations internationales est marqué par l'adoption en juin 1945 de la Charte des Nations Unies qui fait de la liberté des peuples une exigence de la société contemporaine et de la souveraineté des Etats l'instrument de cette liberté.

4) Quelles positions, quelles réactions dans le mouvement syndical, la FEN, le SNI, le SNES et dans les tendances au fil des guerres d'Indochine et d'Algérie ?

A) La guerre «française» d'Indochine

Elle a débuté officiellement en décembre 1946 et va durer sept ans avec son cortège de sang, de souffrances, de ruines, sans aucun autre résultat que d'avoir gâché les chances d'une évolution pacifique et amicale offerte par Ho Chi Minh en 1946. Pour cette période, ma documentation est limitée aux «*Enseignement Public*» préparatoires et de comptes rendus des congrès de la FEN.

Entre 1946 et 1951, le mouvement syndical est en proie aux conséquences de la guerre, aux difficultés liées à la reconstruction du pays et aux luttes qui se développent pour des revendications salariales. Il y a peu de place pour des prises de position et interventions concernant l'avenir de l'Union Française et les réactions aux aventures coloniales surtout dans la Fonction publique et chez les enseignants. Au plan le plus général on peut noter les grèves des dockers contre l'envoi de matériel militaire en Indochine tandis que des cheminots et des marins refusaient de le transporter. Seule la CGT soutenait ces actions ainsi que le PCF et des mouvements considérés comme « satellites » (UFF⁽²⁾, UJRF⁽³⁾, Mouvement de la Paix qui organisèrent l'action sous des formes diverses surtout à partir de 1950. Henri Martin et Raymonde Dien emprisonnés pour leur action contre la guerre (5 ans et 1 an) deviennent les symboles de la lutte contre cette «sale guerre». Dans l'Éducation nationale, outre les questions salariales et statutaires, la question de la laïcité et des réformes dominent les préoccupations qui restent fortement marquées de corporatisme, surtout dans la FEN et ses syndicats nationaux.

Une méfiance, une prévention contre les prises de position «politiques» (surtout celles des militants communistes, cégétistes et de l'École émancipée !) permettent aux courants «réformistes» F.O., Autonomes, d'obtenir des majorités pour écarter les prises de positions en faveur de la négociation et de la Paix.

Dans l'*Enseignement Public*, sept-oct.1946, nous avons une importante motion d'orientation syndicale présentée au Congrès par un «groupe de camarades cégétistes» où non seulement la guerre colonialiste contre le Vietnam est vigoureusement combattue, mais où les enseignants sont appelés à l'action «en particulier une pétition nationale» se solidarisant avec «toutes les mesures de boycott prises par les organisations ouvrières» DOC 1

Valière, au nom de l'École émancipée proclame

la «nécessité primordiale de lutter avant tout contre une guerre, hélas, trop réelle et bien actuelle, type même de la guerre impérialiste : celle de l'Indochine...». DOC 1 bis.

Cette position sera complétée au Congrès par Chéramy et Yssartel dont la motion proclame : la solidarité avec les prolétaires de tous les pays en lutte contre les formes d'oppression qui s'opposent à leur émancipation véritable, en particulier avec les peuples des pays coloniaux et semi-coloniaux d'Asie et d'Afrique en lutte pour leur Indépendance nationale. DOC 2

La position de la «majorité autonome» est exposée dans la motion «Relations internationales» par Hombourger : «...Constata que la paix et la sécurité internationale se trouvent dangereusement menacées par les événements de Corée, la prolongation du conflit d'Indochine l'aggravation d'un état de guerre froide et de course aux armements qui placent le monde dans un état de tension permanent». C'est «au sein des Nations Unies que doivent se régler pacifiquement les problèmes mondiaux». DOC 2

Un accord interviendra au Congrès pour, «...s'indignant de la poursuite des hostilités en Indochine... estime que le différend Indochinois doit être réglé pacifiquement sous le contrôle des Nations Unies, ce règlement exigeant la cessation immédiate des hostilités, suivies d'une consultation du peuple vietnamien sur le libre choix de son gouvernement de ses institutions. Le Congrès proclame le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et demande que, dans l'intérêt de la paix, soient reconnus des droits politiques, économiques et sociaux aux peuples coloniaux». (Unanimité moins 7 abstentions). DOC 3

Valière, École émancipée, souhaite que la tribune coloniale de l'*Enseignement Public* jusqu'alors simple étalage de revendications corporatives, devienne «...une chronique de lutte contre le colonialisme lui-même». DOC 3 bis

Vous trouverez répertoriées en annexe les prises de position des trois tendances au fil des congrès et la journée ne suffirait pas à vous les exposer toutes. Je vais donc me contenter de pointer ce qui constitue un infléchissement ou une modification de chacune des tendances en fonction de l'évolution des événements que l'on peut suivre par ailleurs grâce au «Chrono». Je

⁽²⁾ UFF : Union des Femmes Françaises, liée au Parti communiste.

⁽³⁾ UJRF : Union des Jeunes Républicains de France, qui deviendront les Jeunesses Communistes

ne pointe donc que ce qui m'est apparu nouveau.

Minorité cégétiste au Congrès FEN 1951 : « ... négociation au Vietnam d'un traité de paix avec le gouvernement Ho Chi Minh, ... rapatriement du corps expéditionnaire, ... libération d'Henri Martin et la révision de son procès ». DOC 3 ter

Minorité Ecole émancipée : « ... retrait du corps expéditionnaire français d'Indochine. DOC 3 ter

Majorité autonome (Hombourger) : « Regrette que l'appel aux organisations françaises de toutes tendances lancé par le Congrès FEN 1949, le congrès SNI 1950 pour les engager à définir les bases d'une action commune n'ait pas abouti à l'union des forces syndicales contre la guerre ». DOC 3 quarto

Unanimité sur une motion exprimant « ... la solidarité à tous ceux qui luttent contre la guerre du Vietnam » et demandant notamment « la libération d'Henri Martin »

Dans l'*Ecole Libératrice* du 7.3.1952 nous pouvons lire sous la plume de Baillet (majoritaire autonome) « ... nos camarades instituteurs ne croient pas que les Tunisiens soient actuellement capables de gérer démocratiquement leur pays... » Pour des raisons à la fois matérielles et sentimentales, les Français de Tunisie voudraient ne pas perdre la Fonction publique et les Tunisiens veulent leurs places.

Pour le congrès FEN 1952 Forestier (majoritaire autonome) présente une motion sur la Tunisie où, après avoir rappelé que l'Union Française exclut toute idée de nation suzeraine il exprime la volonté « d'aider le peuple tunisien à accéder à l'indépendance qui ne serait pas assurée si, à la domination française se substituait une domination étrangère quelle qu'elle soit ». DOC 4

Congrès FEN 1953 : L'Ecole émancipée dénonce « ... en Tunisie l'impunité accordée aux meurtriers de Ferhat Ached, la multiplication des exécutions sommaires ; en Algérie les arrestations, les détentions arbitraires et le trucage des élections ; au Maroc, les massacres de Casablanca, la déposition illégale du souverain et les centaines d'arrestation qui ont accompagné ce coup de force ». DOC 5 bis

Cheyran (ex cégétiste), stigmatise « les responsables des ratissages et des impitoyables mesures de répression dans les Territoires d'Outre Mer, dénonce les mesures de force au Maroc et demande l'ouverture immédiate de négociations avec Ho Chi Minh ». DOC 5 bis. La motion majoritaire autonome demande la publication des résultats de la commission parlemen-

taire d'enquête (scandale des piastres) et souhaite une énergique campagne pour l'ouverture de négociations avec Ho Chi Minh. DOC 6

Le Congrès FEN 1954 se tient après la capitulation de Dien Bien Phu et la reconnaissance par le gouvernement Laniel de l'Indépendance et de la souveraineté pleine et entière du Vietnam (avril-mai 1954), se tient aussi au lendemain du soulèvement en Algérie (attentats du 1^{er} novembre 1954 considéré comme le début de la Guerre d'Algérie).

Les textes ci-après référencés ont été publiés pour la préparation de ce congrès en octobre 1954

La motion autonome « ... se réjouit que la paix soit enfin intervenue en Indochine et demande aux anciens belligérants de respecter loyalement le droit des populations de choisir librement leurs institutions et leurs représentants ». DOC 7 bis

L'Ecole émancipée « ... soutient la lutte des peuples opprimés des colonies pour la conquête de leur liberté et évoque à nouveau la Tunisie, le Maroc et l'Algérie demandant à la FEN de se désolidariser d'avec le gouvernement Mendès France dont la politique vise à préserver les intérêts des trusts français et des gros colons... »

En Tunisie : élection au suffrage universel d'une assemblée souveraine, remise des grands domaines et de l'appareil économique à l'Etat Tunisien ;

Au Maroc : dénonce l'appui au sultan fantoche Ben Arafa, demande la création d'un Etat marocain souverain, l'autorisation immédiate du syndicalisme marocain.

En Algérie : suppression des trois pseudo départements, l'élection au suffrage universel d'une Assemblée Constituante algérienne seule qualifiée pour discuter de la structure du futur Etat algérien.

En Indochine : dénonce le partage arbitraire du pays, demande le retrait immédiat des troupes d'occupation françaises du sud Vietnam et la reconnaissance du gouvernement Ho Chi Minh comme seul gouvernement légitime de toute l'Indochine. DOC 7

Une motion des Bouches-du-Rhône dans un chapitre d'une motion d'orientation souhaite que la FEN « ... aide les couches les plus larges de la population à prendre conscience des problèmes coloniaux pour améliorer rapidement les conditions matérielles et culturelles des populations de l'Union Française, aider les peuples coloniaux à obtenir pacifiquement le droit de gérer leurs propres affaires et à disposer démocratiquement d'eux-mêmes ». DOC 7 ter.

B) La guerre d'Algérie

Fortement engagée en Indochine jusqu'en 1954 la France ne pouvait mener simultanément une deuxième guerre coloniale. Il y eut bien une répression absurde en Tunisie et au Maroc mais pas de possibilité d'écraser le mouvement national par la terreur militaire. Par contre, avec l'insurrection de la Toussaint 1954 qui faisait suite au massacre du Constantinois (mai 1945), aux « abominations policières » -avec tortures déjà-dénoncées en 1953 par les communistes et par Claude Bourdet dans *France Observateur*, nous allons voir se répéter le scénario indochinois.

Silence de la grande presse et de la radio aux ordres. Seuls les journaux communistes dont *l'Humanité*, *France Observateur* et *l'Express* lèvent un coin du voile ; *Le Monde* aussi avec un peu de retard. La répression est immédiate : saisies, arrestations de journalistes (dont le catholique Robert Barrat), pour tenter d'intimider ceux qui avaient le courage de décrire la réalité de la guerre qu'on refusait d'appeler par son nom.

En dépit de la victoire électorale du Front Républicain en décembre 1955 et de la constitution du gouvernement Guy Mollet (soutenu, malgré lui, par les communistes), la guerre va s'intensifier après qu'en mars le gouvernement eut obtenu les « pouvoirs spéciaux » votés malgré leur méfiance par les parlementaires communistes qui y voyait un moyen de peser sur le contenu de mesures en-faveur de la paix.

Au lieu de cela, la « pacification » qui s'en suit fut une lourde intensification de la guerre avec, en mai 1956, après l'envoi du contingent en Algérie, le rappel des réservistes contrairement à tous les engagements de la campagne électorale et du discours d'investiture.

L'opinion de gauche, qui n'était pas encore convaincue de la légitimité des aspirations nationales algériennes (nous verrons à cet égard l'insistance durable avec laquelle les dirigeants autonomes de la FEN, du SNI, du SNES refusent d'évoquer une autodétermination pouvant déboucher sur l'indépendance), cette opinion est désorientée par l'aggravation du conflit qui évoque irrésistiblement les désastres militaires d'Indochine.

Le PCF, qui seul en tant que parti, avait dès le 8 novembre déclaré «...que les événements qui se déroulent en Algérie résultent essentiellement du refus opposé par les gouvernements français aux revendications nationales des Algériens» (communiqué du Bureau politique). Le PCF et ses militants redoublent

d'activité pour mobiliser le plus largement en faveur de la Paix sur la base de la reconnaissance du droit à l'autodétermination et de la réalité nationale algérienne.

D'importantes manifestations se déroulent au printemps 1956 à l'occasion du départ des rappelés et la répression s'abat essentiellement sur des militants communistes qui sont emprisonnés et inculpés devant la justice militaire puis les juridictions civiles.

J'ai fait partie du lot et cru intéressant, bien qu'en rapport « indirect » avec le sujet (voir prises de position ou refus des majoritaires autonomes et des autres tendances dans le SNEP, le SNES, la FEN..), de joindre en annexe quelques documents :

- décision de la justice militaire nous inculpant de « détournement de matériel destiné à la défense nationale » (en l'occurrence la micheline Lalevade-Le Teil 07, qui transportait deux rappelés, sur le tampon de laquelle j'étais monté pour « haranguer » les 256 personnes qui avaient envahi pacifiquement la voie !)

- décision du Tribunal civil de nous inculper de « provocation à l'insoumission des hommes rappelés sous les drapeaux » ; ainsi que quelques lettres et tracts qui montrent la solidarité et la puissante protestation populaire unitaire pour notre libération.

Malgré la totale participation des sections syndicales SNI, SNES, SNEP, FEN de l'Ardèche et de la Drôme à l'action pour notre libération, malgré des grèves et manifestations d'enseignants et d'étudiants à travers le pays, la protestation des instances nationales « autonomes » fut discrète (lettre de Lauré à G. Mollet demandant notre libération et le respect de nos droits de fonctionnaires...)

En Algérie, c'est l'arrestation d'André Mandouze et d'autres personnalités anciens résistants.

« Le gouvernement socialiste radical, écrira Cl. Bourdet, frappait l'opposition à la guerre avec plus de rage que le gouvernement pourtant plus conservateur d'Edgar Faure ». Notons que Bourges-Maunoury était ministre de la Défense Nationale et François Mitterrand Garde des Sceaux.

Je verse aussi en annexe copie de document que m'a confié Claude Despretz, un autre professeur d'EPS communiste qui, appelé à partir en Algérie en 1957 écrivit son refus de faire la guerre au peuple algérien au Président de la République. Il fut emprisonné pendant 2 ans ½ après avoir été condamné comme d'autres « soldats du refus » (Alban Liechti et une trentaine d'autres).

La solidarité manifestée par d'importantes actions en faveur des victimes de la répression et pour la paix embarrassait visiblement le Parti socialiste SFIO ainsi

qu'une aile gauche de ses militants qui allait le quitter pour fonder le PSA, et les dirigeants autonomes de la FEN et du SNI notamment le plus souvent «proches du Parti socialiste» comme le disait *Le Monde*, qui qualifiait aussi les militants Unité & Action de «proches du Parti communiste».

L'enfoncement dans la guerre et la répression (tortures, assassinats, viols, villages brûlés, «regroupement des populations»....), la désastreuse expédition de Suez, le bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef... devait conduire à l'écroulement de la Quatrième République et au coup d'Etat gaulliste de mai 1958 «légalisé comme l'avait été la prise de pouvoir de Pétain en 1940 par des républicains épouvantés et démissionnaires». Cl. Bourdet.

L'historien Jean Suret-Canale écrira : «La Constitution de 1958, imposée par un plébiscite de type bonapartiste, exprimait dans ses dispositions relatives aux anciennes colonies, une tentative désespérée pour faire obstacle à l'évolution désormais inéluctable vers l'indépendance. La Constitution devait sans doute accepter le principe de autonomie pleine et entière, la suppression des gouverneurs et l'accession des «Territoires d'Outre-Mer» au statut d'Etat. Mais De Gaulle mettait en demeure les pays africains de choisir entre la «Communauté française», nouveau rapiéçage de l'Empire sous un autre nom, excluant l'Indépendance, et faisant de la «sécession» une indépendance assortie d'une menace d'asphyxie économique et de boycott politique.

Sous la Cinquième République la guerre allait encore durer 4 années. Elles furent marquées non seulement par la poursuite des massacres, tortures, mais par l'atroce répression qui fit en France des centaines de morts algériens lors de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961, répression qui coûta la vie à neuf militants de la CGT (dont 8 communistes) le 8 février 1962 lors d'une manifestation contre l'O.A.S⁽²⁰⁾, organisée par la CGT, la CFDT, l'UNEF et la FEN avec l'appui du PCF, du PSU et de certains dirigeants de la SFIO. A noter qu'un million de personnes accompagnèrent quelques jours après ces victimes au Père Lachaise. Cela contribua à hâter les pourparlers avec le GPRA : les victimes de Charonne n'étaient pas mortes pour rien.

Le contexte rappelé notons les prises de positions les plus significatives des tendances de la FEN, du SNI, du SNES.

Une première remarque s'impose : avec l'Algérie, contrairement à l'Indochine, nous avons légalement trois «départements français» («l'imposture» dénon-

cée par l'Ecole émancipée dans sa motion de septembre 1954). Le courant «ex cégétiste», liste B, Unité & Action aura le souci contrairement à la «radicalité» des positions de l'Ecole émancipée, de vouloir rassembler pour «un cessez le feu avec ceux contre qui on se bat sur la base du droit à l'autodétermination dans le cadre de principe du droit à l'indépendance» Le courant autonome, insistant sur la complexité du problème algérien, considérera jusqu'à la veille des négociations avec le GPRA qu'il s'agit d'un problème «spécifique», refusant par là même pour la plupart de ses responsables (notamment dans le SNI) de prendre en compte la revendication d'indépendance des leaders de l'insurrection algérienne, renvoyant longtemps dos à dos «les ultras des deux camps» et proposant comme seule solution la fameuse «Conférence de la Table ronde» forme de négociation rejetée par le FLN puis par le GPRA.

Ajoutons aussi que pèse sur l'analyse du courant «majoritaire» l'opinion exprimée par les enseignants et militants des sections algériennes du SNI et du SNES. La production en annexe de quelques correspondances de Staropoli (Secrétaire académique d'Alger) avec Dhombres alors Secrétaire général du SNES en témoigne.

Voyons maintenant les positions des uns et des autres telles qu'elles ont été publiées dans *l'Enseignement Public*, *l'Ecole Libératrice*, ou *l'Université Syndicaliste*.

Dans *l'Ecole Libératrice* du 10.12.1954, Denis Forestier exprime dans un article «Avec nos camarades des Aurès» la position qui va demeurer celle de la majorité autonome du SNI et de la plupart des dirigeants autonomes de la FEN pratiquement jusqu'en septembre 1959 :

L'insurrection de novembre marquée par des attentats ayant coûté la vie y compris à des instituteurs (Guy Monnerot), est qualifiée «d'événements» qui ont pour origine «la grave situation économique et sociale des musulmans», «l'avenir dépendant essentiellement d'un redressement rapide marqué et urgent en cette matière» Il évoque la présence de bandits de droit commun ou de bandits d'honneur dans les Aurès ce qui fera écrire à Alfred Sorel (U & A) «Nous ne traînons pas derrière nous ce boulet que constitue certain article de *l'Ecole Libératrice* n° 13 du 10.12.1954 où l'Algérie était assimilée à une province française et les premiers combattants de l'Aurès à des bandits de droit commun».

Forestier, qui est allé visiter «nos trois départements» persiste et signe dans une longue étude pu-

blée le 31.12.1954 «Les problèmes de l'Algérie» (DOC. SNI 3 bis). Pour ne pas avoir appliqué «de façon loyale et correcte» le statut de 1947, pas plus que l'on avait appliqué le projet Blum-Violette de 1939, on a provoqué «des réflexes nationalistes encouragés par la pression extérieure» (il parle de l'étau Maroc-Tunisie).

La motion Baillet (majoritaire autonome) votée au Congrès FEN 1954 (DOC 8), reprend cette thèse : «... la mise en œuvre de véritables réformes politiques et sociales accompagnée d'une large amnistie est seule capable de rompre le cycle infernal attentats - répression, générateur d'une véritable psychose de peur»... «Dans l'immédiat, l'ouverture d'une conférence de la table ronde groupant les représentants authentiques de toutes les populations, sans distinction aucune, rechercherait les solutions urgentes capables d'arrêter toutes les violences».

L'EE présente une motion très complète pour le Congrès FEN 1955 (DOC. 8 bis) où il est constaté «qu'après l'arrêt de la guerre d'Indochine, le centre critique du mouvement de lutte anticolonialiste s'est transféré dans le Maghreb ...et que «la puissance du mouvement d'indépendance en Algérie qui n'est pas le fait de quelques hors la loi, prend de plus en plus le caractère d'une guerre menée par une armée de partisans soutenue par tout un peuple».

Après avoir réclamé : «...rappel du contingent, amnistie aux leaders nationalistes, arrêt immédiat des poursuites contre les militants et les journaux et de la politique de répression en Algérie» un chapitre consacré au Droit à l'indépendance proclame : «...En Tunisie comme au Maroc, il n'y a de solution sérieuse que dans la solennelle proclamation de l'indépendance de ces pays et de leur libre droit à se donner les institutions politiques de leur choix... En Algérie, la seule solution valable est l'élection au suffrage universel sans distinction de race ou de religion, d'une Assemblée constituante souveraine qui établisse les institutions de la nouvelle République algérienne et définira les rapports de celle-ci et de la République Française ». L'appel à un «vaste mouvement de protestation avec les organisations syndicales ouvrières, partis ouvriers et mouvement de jeunesse pour le rappel du contingent», clôture ce texte.

Pour les «ex cégétistes» une motion de Guilbert (DOC. 8 bis), précise que «... la politique menée par le gouvernement en Algérie conduit à une véritable guerre coloniale rappelant la désastreuse guerre d'Indochine...». Considérant que cette politique de répression conduit à la négation de toute liberté démocratique (arrestations, expulsions, saisie de journaux inter-

diction de partis politique) en vertu de l'état d'urgence... Demande l'arrêt de la répression, l'abandon des mesures de guerre (rappel des disponibles, emploi du contingent), l'ouverture de négociations avec les représentants qualifiés du peuple algérien, conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes».

Avec des nuances et des précisions liées à l'évolution de la situation (on pourra se référer aux passages surlignés des DOC. 9 à 11 bis) ces positions n'évolueront guère.

Notons que la motion Guilbert du Congrès 1956 du SNES considère que «...le rétablissement de l'amitié entre les peuples français et algérien ne pourra être atteint que par le rétablissement de la paix sur la base de la reconnaissance du fait national algérien» (DOC *Point de repères* IFHSES p. 42)

Nous trouvons p 43 du même document la position de quatre surveillants du SNES (Foucault, Gauvrit, Harding, Mexandeau) qui disent NON à l'utilisation du contingent, leur opposition à toute forme de pacification de l'Algérie par les armes... réclament la négociation par la réunion de la « conférence de la table ronde » dans un article intitulé : «La guerre que nous ne voulons pas faire». Cet article était précédé d'un chapeau de Chéramy, responsable aux jeunes dans le SNES.

Notons aussi que, pour la première fois lors du Congrès de 1957 du SNES une motion Guilbert

Petite qui se prononçait sans ambiguïté pour le droit à l'indépendance des algériens sera votée à la majorité relative contre la motion Broué (majoritaire autonomes). Elle obtiendra 33 % des votants contre 23 % à Broué et 38 % d'abstentions. En Algérie, les enseignants désorientés ne peuvent admettre «le conflit simpliste colonialistes-colonisés ni la notion de fait national algérien» «considéré comme équivoque» précisera Staropoli secrétaire académique du SNES d'Algérie dans une motion qui ne sera soumise qu'à trois sections de métropole car publiée dans la rubrique de l'U. S consacrée à la Tribune des sections académiques.

Il est intéressant de prendre connaissance (DOC. 13), d'une «Lettre ouverte au SNI» par la Fédération de France du FLN datée de septembre 1957. Ce texte dénonce «...l'Appel qui se veut solennel du SNI approuvé par la FEN, et des personnalités françaises pour son caractère volontairement confusionniste et pour la formulation pseudo humaniste dont il est imprégné». Le FLN y souligne en des termes très «énergiques» que le SNI et la FEN tiennent la balance égale entre l'opresseur et l'opprimé, l'assassin et sa victime ... apportant ainsi la caution d'éducateurs et de syndica-

listes à une entreprise de mystification dont la nocivité n'est plus à démontrer».

Entre l'automne 1956 et l'été 1957 la torture se généralise «prenant l'allure d'un travail à la chaîne» (André Moine «*Ma guerre d'Algérie*») 24000 arrestations et 3000 disparitions sont reconnues officiellement. Maurice Audin est assassiné après d'horribles tortures. Djamila Bouhired, Henri Alleg condamnés à mort, sont torturés (en Janvier 1957 avait commencé la «bataille d'Alger» dirigée par Massu). Voir en annexe les témoignages de torturés et la brochure du Comité de défense des enseignants intitulée «*L'Affaire des enseignants d'Alger*» où est rapportée entre autres la plainte de notre collègue Lucien Hanoun professeur de lettres à Alger emprisonné et torturé comme 15 autres enseignants.

Il est bon d'indiquer qu'en juin 1957, juste avant le Congrès socialiste, 81 militants SFIO dont 19 parlementaires rendent publique une déclaration demandant «la reconnaissance dès maintenant, de la vocation nationale de l'Algérie» un mois après que J. J. Servan-Schreiber eut été inculpé d'atteinte au moral de l'armée pour une série d'articles dans *L'Express* intitulés *Lieutenant en Algérie*. Je ne fais qu'évoquer ici les deux événements qui ont marqué les Congrès du SNI, du SNES et la FEN de 1958 : la grève «civique» du 30 mai en riposte au coup de force du 13 mai et le référendum «plébiscite» du 28 septembre. et je renvoie aux documents 14 et 15 qui permettent de constater que les événements n'ont pratiquement pas fait bouger les positions respectives des tendances. Sauf que la présentation par les sections départementales à minorité Unité & Action (si l'on peut dire pour simplifier...) des motions d'orientation pose le problème de l'élargissement des positions de ce courant au fur et à mesure de l'aggravation de la guerre.

Ce sera la proposition par le général de Gaulle de l'autodétermination aux Algériens (allocution radio télévisée du 16.9.1959) qui va constituer le «véritable tournant de la guerre».

Pour le Congrès FEN de novembre 1959, les autonomes et la section départementale de la Marne présentent de nouvelles motions qui tiennent compte de l'événement (DOC. 16)

Des lois pour «la majorité» constate que les déclarations du Président de la République au nom de la France, de Ferhat Abbas au nom du GPRA, de Messali Hadj au nom du MNA⁽⁴⁾ reconnaissant aux populations d'Algérie le droit de se déterminer librement, marquent un progrès irréversible et qu'elles suscitent, par «l'ouverture qu'elles ont créé, le profond espoir

d'une solution pacifique prochaine» Rappel de la Table ronde.

La motion de la Marne souligne que «la lutte du peuple algérien et la pression de l'opinion publique internationale ont conduit le Président de la République à reconnaître au peuple algérien le droit à l'autodétermination...», celle-ci devra nécessairement être fondée sur la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'Indépendance ».

Elle précise que le «le problème est désormais de régler les modalités et les garanties de la consultation (du peuple algérien) avec la seule autorité de fait (le GPRA) capable d'ordonner le cessez le feu, sans faire de la participation aux pourparlers d'autres mouvements ou personnalités un préalable à la négociation qui risquerait de retarder celle-ci» DOC. 16

Lors du Congrès FEN de novembre 1959, son Secrétaire général fera adopter à l'unanimité un texte de compromis qui proclame :

que cette déclaration (droit à l'autodétermination) engage la France,

qu'en déclarant ... que le FLN, le MNA, les groupements libéraux d'Algérie se sont également engagés,

que dans ces conditions, si ces déclarations sont sincères, les combats actuels n'ont plus de sens ni pour les uns ni pour les autres.

Le texte demande que «les négociations s'engagent immédiatement pour le cessez le feu et que des garanties doivent être discutées et négociées dans des conditions telles que le droit à l'autodétermination puisse s'exercer démocratiquement et qu'il soit pleinement assuré à chacun». (DOC. 16 bis)

Au cours de l'année 1960, l'unité se développe dans des actions pour la négociation et la Paix. C'est notamment, à l'appel de la CGT, la CFTC, la FEN, l'UNEF (FO s'est ralliée) et du PCF, PSA, Union progressiste, UDSR⁽⁵⁾, Ligue des Droits de l'Homme, la puissante grève (12 millions de manifestants) du 1^{er} février 1960 répondant à la semaine des barricades à Alger. La SFIO a refusé de s'y associer.

En septembre, la publication du «manifeste des 121» et les protestations unitaires contre la condamnation des inculpés du «Réseau Jeanson» marquent une nouvelle étape de la prise de conscience de la nécessité d'en finir avec la guerre.

Malgré certaines manœuvres visant à exclure la CGT de l'unité réalisée au plan syndical, un meeting pour réclamer la fin des hostilités se tient le 27 octobre 1960 -veille du Congrès de la FEN- à l'appel de l'UNEF avec l'accord de la FEN, de la CFTC et de FO ; un

Appel à l'opinion est adopté (DOC. *Point de Repères*, IRHSES p. 24)

A noter, concernant le référendum sur l'autodétermination prévu pour le 8 janvier 1961 qu'il existe une divergence entre les dirigeants de la FEN et le SNES : pour ce dernier, les pouvoirs de De Gaulle rendent inutiles un référendum qui ne peut que créer un nouveau retard pour l'ouverture de négociations du cessez le feu (DOC. *Point de Repères*, IRHSES p. 25)

On prendra également connaissance avec intérêt des précisions apportées par Louis Le Yaouanq sur les divisions des tendances dans le SNES lors de son Congrès de mars 1961, tenu un mois avant le putsch des généraux à Alger. Les élus U & A reprochent au Secrétaire général Dhombres de cautionner les positions «Lauré-Forestier» auxquelles il est sévèrement reproché les positions «contraires à la doctrine du SNES sur la négociation et sur le front syndical commun» (DOC. IRHSES p. 26)

Au congrès FEN de novembre 1960, la motion majoritaire autonome présentée par Lauré actualise la motion Desvalois de 1959. (textes en annexe)

Le 5 septembre 1960 De Gaulle a réaffirmé le droit à l'autodétermination sans évoquer aussi peu que ce soit la perspective de l'Indépendance. Après l'échec des pourparlers préliminaires de Melun, Lauré note «...que 1960 fut l'année des occasions perdues mais souligne l'importance de la grève du 1^{er} février».

Il convient que l'on ne peut demander aux combattants algériens une quelconque «Paix des braves» mais il affirme que la France «...ne peut accepter sans danger pour la paix définitive que le FLN soit considéré comme le seul interlocuteur représentatif valable...». La Fen répond par l'affirmative à la proposition de la CGT de constituer un Front syndical commun pour la Paix en Algérie. Dans son dernier paragraphe, Lauré répondant à la démarche du SNI, convient de la complexité du problème algérien (ce qui traduit manifestement quelques nuances d'appréciation au sein du courant autonome de la FEN) (DOC. 17)

Les Amis de l'Ecole émancipée soulignent dans leur texte «que le contenu donné par DE Gaulle à l'autodétermination s'accompagne du réjet a priori de l'Indépendance».

«une solution conforme aux intérêts solidaires du peuple français et du peuple algérien passe par la pratique du défautisme révolutionnaire :

embargo sur les armes,
quêtes de solidarité, etc. (DOC. 17 bis)

Unité & Action rappelle sa position sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, souligne que la

Paix est «avant tout l'affaire du peuple qui, par son accord peut mettre fin au conflit» et renouvelle.. «son accord complet avec l'appel lancé en commun le 30 juin par la FEN, la CFTC, la CGT, et l'UNEF». (DOC. 17 ter)

Le référendum du 8 janvier 1961 a donné 75 % de OUI en métropole, 70 % en Algérie.

La grande majorité des NON (PCF) et des nuls (PSU créé en avril 1960) concerne des Français qui n'en sont pas moins favorables à l'autodétermination et à la paix négociée. Le 19 janvier 1961, onze partis et syndicats appellent à une «Paix négociée en Algérie». Le PCF, la CGT, et l'UNEF ne s'y associent pas, des divergences n'ayant pu être surmontées entre la position des uns qui retiennent l'idée d'une Table ronde associant tous les protagonistes du drame et des autres qui préconisent pour le succès, la négociation avec la seule autorité représentative des combattants : le GPRA.

Le 17 février 1961 à Genève a lieu une rencontre entre les syndicats algériens de tendance FLN et les représentants de la CGT, de la CFTC, de la FEN et de l'UNEF.

Le 22 avril c'est le putsch des généraux à Alger ; le 24, grève d'une heure à l'appel de tous les syndicats et partis de gauche.

Le Secrétaire général du SNI, Denis Forestier fait état dans l'éditorial de l'*Ecole Libératrice* du 15.9.1961 intitulé «*Horizons lourds*», de «l'angoisse au regard de la situation en Algérie». Il écrit «...A méconnaître de part et d'autre les réalités profondes et spécifiques de la situation algérienne on aboutit au renforcement de la violence». Citant Duverger du *Monde* : «...Après tant de mirages, de massacres, d'illusions, le moment est venu de regarder la vérité en face» il ajoute : «Pour l'avoir voulu faire à Strasbourg en juillet 1960, à Paris à en Juillet 1961, le SNI s'est attiré bien des critiques et des calomnies. Et pourtant il ne désespère pas que la raison l'emporte. Nous sommes au pied du mur». DOC. 18

Quelques jours plus tard («Non à la folie» *Ecole Libératrice* du 29.9), il rappelle que l'OAS a fait sauter le siège du SNI à Alger et que les militants du SNI sont

⁽⁴⁾ MNA : Mouvement national algérien, issu de l'Etoile nord-africaine de l'entre-deux-guerres, dirigé par Messali Hadj. Le MNA est entré en conflit, parfois violent, avec le FLN durant la guerre d'Algérie.

⁽⁵⁾ UDSR : Union des socialistes républicains, éphémère formation de gauche, dirigée par François Mitterrand avant son passage à la SFIO qui deviendra le PS.

victimes d'attentats en Oranie. Il parle à nouveau «des ultras des deux camps qui l'ont emporté en n'ayant pas voulu de part et d'autre tenir compte des réalités spécifiques et complexes du drame algérien». DOC. 18 bis.

Dans la motion majoritaire autonome présentée par Louis Astre pour le congrès FEN de novembre 1961 le ton est sensiblement différent. Il y est souligné que reconnaître le droit à l'autodétermination implique «la reconnaissance du droit à l'indépendance et le principe de l'intégrité territoriale de l'Algérie de demain». «La voie de la paix passe par une totale décolonisation» impliquant nécessairement «la reconnaissance de la souveraineté algérienne». (DOC. 19)

La motion des Bouches-du-Rhône affirme : que la sauvegarde des intérêts non colonialistes des minorités, l'établissement de nouveaux rapports avec la France ne sauraient constituer des préalables aux négociations pour le retour de la Paix.

que les négociations ne sauraient être menées qu'avec le GPRA dont il est prouvé qu'il bénéficie du concours entier des combattants algériens et depuis décembre 1960, de la grande masse des populations d'Algérie. Dénonce : les responsabilités écrasantes du pouvoir qui en accumulant les préalables aux négociations, en multipliant les menaces de partage et d'installation de gouvernement algérien de troisième force nourrit l'activité, lourde de menaces, des ultras en général, de l'OAS en particulier. DOC. 19 bis

La motion Unité & Action insiste pour que : «...La FEN retrouvant sa position de 1958 «...aide au regroupement sans exclusive de tous les démocrates en participant à leurs côtés à des actions unies et vigoureuses» DOC. 19 bis

Les Amis de l'Ecole émancipée dénoncent à la fois «l'autodétermination gaulliste» qui «...s'accompagne du maintien de l'armée française en Algérie et ...tous les préalables qui font le jeu du gouvernement». Elle dénonce «les prises de positions équivoques où, sous couvert de la spécificité algérienne et du droit des minorités, on risque de perpétuer la situation injustement privilégiée d'une partie de la minorité européenne d'Algérie». DOC. 19 ter

L'année 1961 se termine avec une puissante manifestation contre l'OAS⁽⁶⁾ et pour la Paix en Algérie avec 100.000 manifestants à Paris le 19 décembre à l'appel de la FEN, de la CGT, de la CFTC, de l'UNEF, du PCF et du PSU. Une fois de plus, cette manifestation avait été interdite. De nombreux appels plus largement unitaires en province où l'on retrouve des fédérations et des sections de la SFIO.

Le début 1962 sera marqué par le déchaînement du terrorisme de l'OAS et des ultimes défenseurs de l'Algérie française. Le 7 février la petite Delphine Renard est gravement blessée alors que l'attentat visait André Malraux. Le 8, la sauvage répression policière fait 9 morts au métro Charonne. Le 13, un million de parisiens les accompagne au Père Lachaise.

Le 7 mars 1962 s'ouvrent enfin les négociations d'Evian. Tandis que le 12 mars les syndicats appellent à une nouvelle grève d'une demi-heure contre l'OAS, le 18 mars sont signés les accords d'Evian : l'indépendance de l'Algérie est reconnue, le cessez le feu prend effet le 19 mars 1962.

Les trois tendances présentent chacune une motion pour le Congrès FEN de novembre 1962. Dans la motion «majoritaire autonome» nous lisons «... Le Congrès salue la jeune nation algérienne et exprime le vœu fervent qu'elle bâtisse démocratiquement l'Algérie indépendante coopérant librement avec la France de façon que s'établissent des relations étroites et fraternelles entre nos deux peuples, notamment dans les domaines culturel et économique... Condamne toute forme d'asservissement, d'impérialisme et de colonisation et demande que les mesures prises en faveur des «anciens pays colonisés» ne soient pas constamment en retard sur l'évolution des peuples qui s'éveillent à l'idée d'indépendance». (DOC. 20)

La motion Unité & Action salue «... avec le retour à la paix, la naissance de l'Algérie indépendante... souhaite que dans une atmosphère nouvelle excluant tout néocolonialisme, toute sujétion économique, des relations fraternelles s'établissent entre les peuples français et algérien». (DOC. 21)

Les Amis de l'Ecole émancipée «boudent» les accords d'Evian considérant que ceux-ci sont :

- «l'aboutissement de la politique gaulliste de l'autodétermination, politique qui consiste à sauvegarder pour un temps les intérêts de l'impérialisme français en Algérie,
- qu'ils restreignent la souveraineté du peuple algérien dans les domaines politique, militaire et économique,
- constate que le prolétariat français, ses organisations syndicales et politiques n'ont pas manifesté durant ces sept années de façon suffisamment active et agissante leur solidarité et leur internationalisme prolétarien au peuple algérien, qu'en conséquence, celui-ci n'a pu atteindre tous les objectifs qu'il avait fixé à son combat».

La motion salue tout de même «L'indépendance politique de l'Algérie comme une étape vers un nou-

veau combat». (DOC. 21 bis)

Le 8 avril 1962 les accords d'Evian sont approuvés par plus de 90 % de votants au référendum en métropole. Avaient appelé à voter OUI, le PCF, la SFIO, le Parti Radical, le MRP⁽⁷⁾, l'UNR⁽⁸⁾ et la CGT, FO, la CFTC, le SNI et les Indépendants avaient laissé la liberté de vote. L'OAS appelait à l'abstention.

C) La poursuite de la guerre au Vietnam avec les Etats Unis

Les Accords de Genève signés les 20 et 21 juillet 1954, ratifiés par l'Assemblée Nationale par 462 pour, 13 contre et 134 abstentions (MRP) mettaient fin à la guerre «Française» en Indochine. Le Vietnam est coupé en deux par le 17^{ème} parallèle : au nord la République démocratique du Vietnam, au sud le régime de Bao Daï. Les élections générales destinées à résoudre le problème de la réunification, prévues pour juillet 1956 n'eurent jamais lieu.

«... en acceptant l'aide accrue des Etats-Unis, la France avait donné à ceux-ci le moyen de s'implanter au sud Vietnam avant qu'elle n'eût déposé les armes, préparant ainsi la prolongation d'une guerre dont finalement c'est elle, avec les peuples d'Indochine, qui a fait les frais» O. Guittard, in Encyclopédia Universalis.

Au lendemain de la convention d'armistice de 1954, le président Eisenhower déclare que les Etats-Unis ne sont pas liés par les accords de Genève dont ils ne sont pas signataires. Au sud, les français passent la main à leurs alliés américains qui vont, par les hommes à leur solde (Diem puis Ngô Dinh Nhu) former des milices, encadrer la population pour étouffer toute opposition à leur politique basée sur l'anticommunisme.

En dépit d'une aide économique et de l'aide militaire américaine qui s'accroît entre 1956 et 1962, la guérilla vietcong se renforce et en décembre 1960 naît le F.N.L dont l'objectif est le renversement du gouvernement à la solde des américains, corrompu et répressif.

De défaites en provocations, notamment contre les bouddhistes, le régime s'écroule et les américains favorisent un coup d'Etat militaire en 1964 ce qui n'empêche pas la désagrégation du pouvoir à Saïgon. Le président Johnson décide alors d'intervenir directement dans le conflit à la faveur d'une provocation américaine contre le Vietnam du nord le 5 août 1964 dans le

golfe du Tonkin.

Entre 1965 et 1968 le corps expéditionnaire américain au Vietnam du Sud est porté à 545 000 hommes sans compter les soldats des bases américaines de Thaïlande (38000), la 7^{ème} Flotte et des contingents Sud Coréens (50.000), Australiens (16.000) et Thaïlandais (12.000). Les bombardements américains sont terribles.

L'opinion américaine est ébranlée par ce qui est devenu aussi pour elle une «sale guerre». Après l'offensive généralisée du FNL le 30 janvier 1968, marquée par un renforcement du soutien de la population Sud Vietnamienne à l'armée de Libération, le président Johnson, en fin de mandat, annonce un arrêt partiel des bombardements du Nord et propose l'amorce d'une négociation.

Celle-ci s'ouvre à Paris le 11 mai 1968 tandis que les forces américaines et leurs alliés Sud Vietnamiens procèdent à une «pacification accélérée» (massacres, tortures, cf. le procès du Lieutenant Caley)

Le nouveau Président Nixon accepte les représentants du FNL et du Nord Vietnam à la Conférence de Paris qui se poursuit tandis que les bombardements américains du Nord Vietnam ont été suspendus et que «la Vietnamisation» de la guerre se poursuit au Sud (1 million d'hommes en novembre 1972 et 2000 avions pour l'armée de Saïgon). La corruption s'étale au grand jour.

En mars 1972 nouvelle offensive du F.N.L. Les Américains relancent une offensive aérienne généralisée au Nord tandis que la bataille fait rage au Sud pour le contrôle de plusieurs grandes agglomérations. Nixon, après avoir tout tenté pour faire plier la République Démocratique du Vietnam, (blocus) est contraint de relancer la négociation aboutissant en octobre 1972 à un règlement mis au point par Kissinger et le Duc Tho. Mais les raids aériens sur le delta du Tonkin et Hanoi sont à leur paroxysme et suscitent l'indignation internationale.

Le 27 janvier 1973 les Accords de Paris signés par les Etats-Unis, la République démocratique du Vietnam du Nord, le Gouvernement révolutionnaire

⁽⁶⁾ OAS : organisation de l'armée secrète, organisation terroriste opposée aux accords d'Evian, auteur de nombreux attentats, souvent meurtriers, en 1961 et 1962.

⁽⁷⁾ MRP : Mouvement Républicain Populaire, parti politique influent dans l'après-guerre, d'orientation démocrate-chrétienne

⁽⁸⁾ UNR : une des appellations successives du parti gaulliste

populaire (GRP) du Sud et la République de Saïgon proclament un cessez le feu avec évacuation des troupes américaines. Mais les clauses politiques de l'accord (élections, libération des prisonniers politiques, rétablissement des libertés démocratiques...) ne sont pas respectées par Thieu et le gouvernement de Saïgon décidés à s'ériger comme seul régime légal au Sud.

L'opinion américaine, de moins en moins disposée à soutenir ce régime impopulaire et corrompu contraint le gouvernement américain, après la démission de Nixon, à réduire l'aide américaine au Sud.

Il ne restait à l'armée populaire qu'à re-intervenir de façon décisive, ce qui aboutit à la capitulation sans condition du régime et de l'armée de Saïgon le 30 avril 1975. Ainsi se terminait une terrible guerre de 30 ans.

Essayons de voir maintenant quelles furent les positions des tendances. (à partir essentiellement d'une partie seulement des «*Enseignement Public*» préparatoires ou rendant compte des Congrès FEN (de 1965 à 1975))

J'ai trouvé dans la motion des Bouches-du-Rhône soumise au Congrès de 1965 ceci : «La FEN doit dénoncer la guerre menée par les Etats-Unis au Vietnam parce qu'elle est contraire au droit des peuples, à l'Indépendance et à la libre détermination de leur destin, et parce qu'elle menace gravement la paix mondiale. La FEN doit réclamer le retrait immédiat des troupes américaines et appeler ses adhérents à participer à toutes les actions organisées pour imposer le rétablissement de la paix dans le respect des accords de Genève». (DOC. 22)

La motion «majoritaire autonome», qui est apparue seulement au Congrès déclare : «...Devant l'intervention croissante, dangereuse et condamnable des forces armées américaines au Vietnam, devant les risques d'extension de ce conflit, après avoir salué la lutte courageuse des universitaires américains, le Congrès de la FEN, fidèle à son orientation constante demande la cessation de toute intervention étrangère dans ce conflit condition nécessaire au rétablissement de la Paix et proclame la nécessité de la négociation immédiate sur la base du retour aux accords de Genève de 1954 et dans le respect du peuple vietnamien à sa libre disposition». (DOC. 23)

Les documents en ma possession sont plus complets à partir du Congrès de la FEN 1967.

Motion des «Amis de l'Ecole émancipée» : «...le gouvernement des Etats-Unis écrase le Sud Vietnam sous les bombes et le napalm pour empêcher les ouvriers et les paysans de balayer le régime des bourgeois et des propriétaires fonciers. Il pratique une es-

calade de plus en plus meurtrière au Nord Vietnam pour briser la solidarité du peuple Nord vietnamien avec les combattants du Sud et empêcher la révolution de s'étendre à toute l'Asie. Demande le retrait immédiat des troupes américaines du sud Vietnam et la cessation des hostilités contre le nord. Soutient le droit du peuple vietnamien à disposer de lui-même y compris par la réunification avec le Nord Vietnam s'il le désire....» (DOC. 24)

La motion majorité autonome «dénonce avec une particulière émotion l'entreprise délibérée d'écrasement d'un petit peuple que constitue la guerre au Vietnam ...condamne à nouveau l'intervention croissante des forces armées des Etats-Unis. Demande l'arrêt inconditionnel et sans limitation de durée des bombardements américains sur le Vietnam du nord afin de rendre possible la négociation... la tenue d'une conférence de la Paix avec la participation de toutes les parties en cause, y compris le «FLN»... (lapsus calami significatif, alors qu'il s'agit ici du FNL). Exprime sa solidarité à l'égard du courageux peuple vietnamien, victime de la volonté d'hégémonie des grandes puissances». (DOC. 25)

La motion signée des élus Unité & Action à la C. A. (dont Blanchard, Dellinger, Drubay, Renard, Reynaud et moi-même), renouvelle sa solidarité avec le peuple vietnamien dont l'héroïsme fait l'admiration de tous les peuples épris de liberté et de paix.

Les enseignants français condamnent l'action militaire des Etats-Unis et l'utilisation massive de méthodes de guerre de plus en plus barbares dévoyant la science à des fins de destruction et de mort. Le Congrès demande l'arrêt sans condition des bombardements et de tous autres actes de guerre contre la République du Vietnam, la reconnaissance du FNL comme seul représentant authentique du peuple du Sud Vietnam, le retrait des troupes américaines et de leurs satellites du Sud Vietnam, la reconnaissance du droit pour le peuple vietnamien de gérer comme il l'entend ses propres affaires et de progresser vers sa réunification nationale. Le Congrès donne mandat à la CA de mener une grande campagne d'information dans l'*Enseignement Public* en publiant notamment des articles de nos camarades enseignants vietnamiens. DOC. 26

A ce même Congrès, le SNESup, le SNCS, le SNB⁽⁹⁾, publiaient une motion commune sensiblement comparable à la motion Unité & Action. DOC.

Un terrain d'entente devait être trouvé sur un texte qui recueillit l'unanimité des congressistes. DOC. 28

Pour le congrès de novembre 1969 je ne noterai que les «différences» qui apparaissent entre les 3

motions :

La motion majoritaire constate «que les espoirs qu'avaient suscités l'ouverture de la conférence de Paris ont été jusqu'à présent déçus» ... tandis que la motion Unité & Action «constate que l'ouverture de la Conférence de Paris a été un premier succès de la République démocratique du Vietnam et du FNL qui s'est imposé comme interlocuteur ainsi que des forces de paix dans le monde» DOC 30

L'Ecole émancipée souligne à ce sujet «que l'issue des négociations de Paris dépendra du rapport de forces politique et militaire sur le terrain et du soutien des travailleurs du monde entier». DOC. 31

Tandis que la motion majoritaire dit à nouveau «que le peuple vietnamien est victime de la volonté d'hégémonie des grandes puissances».

La motion Unité & Action déclare «que les travaux de la Conférence sont bloqués par l'obstruction américaine qui seule prolonge la guerre tout en s'efforçant de créer des illusions».

L'Ecole émancipée pense «que le conflit vietnamien lui-même ne peut plus être isolé de la lutte des peuples du Sud Est asiatique et particulièrement de la péninsule indochinoise».

La motion Unité & Action est à nouveau la seule à demander «la reconnaissance du FNL comme seul représentant authentique du peuple du Sud Vietnam» et à demander «d'organiser la solidarité des enseignants français pour aider le peuple Vietnamien à reconstruire des écoles et son économie».

Dans *L'Enseignement Public* de mars 1971, James Marangé, Secrétaire général de la FEN, fait une mise au point significative : «En ce qui concerne l'extension de la guerre au Vietnam, nous sommes en désaccord sur le fond».

Quand le texte proposé demande le retrait des pays concernés de toutes les troupes qui leur sont étrangères, il s'agit des troupes du Vietnam du Nord comme celles des Etats-Unis, toutes deux étrangères au Vietnam du Sud. Au Cambodge comme au Laos...

J. Marangé répond à François Blanchard que s'il lui paraît possible d'envisager l'actualisation des motions de Congrès, ce ne peut être pour remettre en cause des options fondamentales. (DOC 32, 32 bis résultats des votes).

Lors du Congrès de novembre 1971, les majoritaires persistent en demandant dans leur motion «Vietnam» «... le retrait total et immédiat des forces d'interventions étrangères» ce qui entraîne cette précision apportée par la motion des élus Unité & Action : «... A propos de l'Indochine qui supporte depuis des années

une agression sanglante de la part du gouvernement des Etats-Unis et de ses alliés, la FEN doit cesser de renvoyer dos à dos les combattants indochinois et leur agresseur commun.

Elle doit rejoindre le grand mouvement d'union pour la solidarité matérielle aux peuples indochinois réalisé par une quarantaine de formations syndicales et politiques nationales auxquelles se sont récemment jointes la CFDT». DOC. 33

Cette même question de la solidarité est posée avec force dans une motion de cinq syndicats nationaux dont je suis signataire pour le SNEP (SNESup, SNB, SNPCEN⁹, SNCS, SNEP) qui réclame la mise à l'ordre du jour du prochain congrès FEN de cette question conformément aux Statuts. DOC 33 bis

Lors du Congrès de novembre 1972 la raison a prévalu. Une motion réclamant «le retrait total, immédiat et inconditionnel des forces d'intervention américaines, la cessation du soutien américain à l'actuel gouvernement de Saïgon et l'organisation d'élections réellement libres» est adoptée à l'unanimité. DOC. 34

Un bonheur ne venant jamais seul, la FEN a décidé de faire partie des «48 organisations nationales» luttant en commun pour la Paix et l'Indépendance des peuples d'Indochine. Ces 48 décident d'organiser du 18 au 25 juin 1972 une campagne d'opinion et de solidarité. (DOC 35)

Dans un article intitulé «Messagers de la Liberté» *L'Enseignement public*, mai 72, DOC. 36, Louis Astre fait état de l'Appel des 48, dénonce l'escalade de Nixon qui le 9 mai 1972 avait décrété le blocus militaire et économique du Nord Vietnam. Cet article traite également de la campagne pour la Tchécoslovaquie et la libération de Pachman ce qui n'est pas notre sujet aujourd'hui.

La campagne de solidarité matérielle avec le Vietnam, développée depuis de longs mois par un nombre croissant de sections départementales de la FEN est désormais résolument prise en charge au plan national comme en témoigne la résolution de la CA fédérale du 6 septembre 1972. DOC. 37.

Dans un article du 26 décembre 1972 «*Assez de sang et de souffrances en Indochine*» DOC. 38, Louis Astre dénonce «... ce véritable crime contre l'humanité perpétré par Nixon au lendemain de sa réélection (20 000 tonnes de bombes, plus du tiers des bombes envoyées par Hitler sur la Grande Bretagne durant toute la seconde guerre mondiale, déversées en moins

⁹ SNB : Syndicat national des bibliothèques, un des syndicats de la FEN

de 8 jours par les B 52 au nord du 20ème parallèle).

Le 24 janvier 1973 la CA de la FEN adoptait une résolution unanime (moins deux abstentions et 1 contre) intitulée «Enfin le cessez le feu est acquis au Vietnam». DOC. 39

Ce texte rend un hommage public au peuple vietnamien qui, par son abnégation et son héroïsme exemplaires, a su, au travers des pires épreuves, défendre jusqu'au bout son droit à la vie et à la liberté, à ce petit peuple qui, fort de sa juste cause, a su contraindre la plus grande puissance militaire du monde à renoncer à son entreprise de domination par la force d'un peuple par un autre. La C. A. n'en appelait pas moins à la vigilance «...pour exiger des Etats Unis qu'ils respectent leurs engagements...»

Ce ne fut pas une clause de style car il fallut encore plus de deux années de luttes et de solidarité avant que l'armée populaire ait raison du régime de Thieu qui, inspiré, soutenu et armé par les Américains, bloquait l'application des accords, empêchait la mise en œuvre des commissions internationales prévues et relançait les opérations bellicistes.

Du 29 au 31 mars 1974 se tint à Stockholm une Conférence internationale pour l'application de l'accord de Paris sur le Vietnam. Une cinquantaine de pays y furent représentés ainsi que les représentants des 53 organisations françaises qui luttent en commun pour la paix en Indochine. Dénonçant le non respect des dispositions de l'accord par l'administration de Saïgon, le maintien en détention dans des conditions effroyables de 200.000 prisonniers politiques et la terreur entretenue par le régime de Saïgon, la résolution générale «exige que les Etats-Unis mettent fin à leur engagement militaire et à leur ingérence dans les affaires intérieures du Sud Vietnam, qu'ils retirent totalement leur personnel militaire camouflé, remplissent leurs obligations de panser les blessures de guerre de la République démocratique du Vietnam et que l'administration de Saïgon applique immédiatement le cessez le feu, remette les civils et les militaires capturés et garantisse les libertés démocratiques». DOC 40

Au terme de cet exposé qui, bien que déjà long n'en est pas moins très incomplet, je voudrais, ce qui, je n'en doute pas, va faciliter le démarrage de la discussion, souligner ce qui ressort de la dernière partie de cette étude.

Je laisse pour cela la parole à mon «camarade de tendance» André Belleville qui écrivait, dans le bulletin *UNITE et ACTION* de février 1973 (DOC 41) :

« ... En France, c'est à l'initiative du Mouvement de la Paix que 37, puis 48, puis 52 organisations se

sont mises en un Collectif national pour lutter contre cette agression (américaine).

Force est de constater, à l'heure des bilans, combien fut tardif l'appoint de la FEN à cette lutte. Force est aussi de constater l'absence du SNI en tant que tel de toutes les initiatives pour la Paix au Vietnam (le SNES, le SNEP et le SNESup avaient pris leur place dans le Collectif national, et l'ont gardée après que la FEN les ait rejoints). Et l'on ne peut qu'être atterrés en relisant les articles de *l'Ecole Libératrice* (j'ajouterais et de la FEN) ou les prises des positions UID dans les congrès du SNI qui ont maintenu la balance égale entre l'agresseur américain et le peuple vietnamien». Et enfin François Blanchard, qui va me relayer, et qui écrivait dans le bulletin *UNITE & ACTION* de mai 1975 DOC 42 :

«...militants syndicaux unitaires, nous situant sur des bases de classe, nous avons donc eu raison d'être, dès le début, et les premiers dans la FEN à développer la lutte pour la paix et pour l'indépendance des peuples d'Indochine... Forts de cette conviction, nous nous sommes efforcés de combattre la carence à peu près totale de la direction de la FEN en face de la guerre coloniale menée par les divers gouvernements de la Quatrième République».

Nous n'avons jamais accepté non plus de cautionner la position d'UID qui consistait à présenter indûment le conflit indochinois comme l'affrontement de « deux impérialismes » puis à renvoyer dos à dos la République démocratique du Vietnam et le régime de Saïgon. Nous nous sommes réjouis lorsqu'en 1972, grâce notamment à nos efforts, la FEN, revenant sur ses appréciations erronées prit enfin sa place parmi les 48 organisations du Collectif national. DOC. 42

Note : Jules Ferry, devant la chambre des députés en 1885, en réplique au radical Camille Pelletan qui protestait contre le fait «qu'une civilisation ne saurait s'imposer à coup de canon» déclarait : «...C'est de la métaphysique ! Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures». Et aussi : «... Dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché...» Ainsi le racisme, vient tout naturellement «justifier» les ambitions matérielles de l'impérialisme ! Pouvons nous croire que, malgré leur dévouement, les premières générations d'instituteurs n'étaient pas imprégnées de cette idéologie ? Et que cela a perduré un certain temps, notamment pour ceux qui enseignaient dans nos «colonies» ?

LE DÉBAT

Jacques Girault

Il faudrait voir les choses sous un angle un peu moins unilatéral. Dans le groupe, puisqu'il s'agit des enseignants, il y a eu plusieurs interventions concernant la guerre d'Algérie qui ont toutes été publiées intégralement, des documents sur les positions fédérales. Il y a eu la communication sur une crise de la F.E.N. et la guerre d'Algérie, qui avait été faite sous ma direction ; il y a eu le témoignage de Louis Rigaud sur l'ancien secrétaire du SNI d'Algérie Pierre Desvalois qui a été publié ; il y a eu le témoignage d'un militant qui a fait partie de la Commission exécutive, Charles Koenig, mise en place à l'indépendance comme représentant de la FEN. Il faudrait intégrer ces documents si il y a publication. Il y a un certain nombre de points qui seront probablement discutés, en sachant très bien qu'il y a aussi d'autres documents qui ont été publiés.

Louis Weber

Il existe un certain nombre de documents complémentaires. Il faudrait que Pierre Pétreman et Alain Dalançon essaient d'obtenir les documents. Blanchard et Berge peuvent être intéressés par des choses qui ont été faites au Centre fédéral, il faudrait voir avec eux comment on peut y avoir accès.

Etienne Camy-Peyret

Je ne crois pas que l'on puisse commencer un tel sujet à une telle date. Je signale que le sujet d'histoire du concours d'entrée à l'École normale de 1938 était : «La formation de l'empire colonial français». Il y a beaucoup d'autres références. J'ai sous les yeux le bulletin de l'enseignement primaire - supérieur du syndicat des TPS de 1938. Le premier texte présenté à la C.A. par la section des départements d'Algérie, en particulier le problème de l'exercice des femmes dans les établissements. Car le problème du colonialisme a des effets assez divers et tout à fait inattendus encore que prévisibles. Rien n'est dit dans l'exposé de Blanchard sur le SNET dans cette période. Je rappelle que le SNET a existé. Il suffit d'ailleurs de se reporter au Congrès de 1938, lorsque Rabier qui était pourtant minoritaire a été réélu à une grande majorité Secrétaire général indépendamment du fait qu'il avait courageusement et vaillamment défendu la lutte contre les accords de Munich.

La section de l'ENSET⁽¹⁾ s'est signalée tout au long de la période qui part de 1944/45 sur divers problèmes et notamment sur le problème des actions contre le colonialisme. C'est une question qu'il faudrait

davantage préciser. Si on veut traiter le sujet, même incomplètement, il faut bien le situer, il y a des problèmes qu'on ne pourra pas éviter d'évoquer. Les bulletins des syndicats contiennent beaucoup d'éléments sur le colonialisme. Je crois que «*Le Travailleur de l'Enseignement technique*» contient aussi des choses. Le rôle de Rabier aussi bien que celui de Carcaillé ou que d'autres militants est considérable.

François Blanchard

J'ai consulté le bulletin du SNET, on y trouve le traitement des problèmes concernant les enseignants dans les colonies mais il n'y a pas de traitement des problèmes coloniaux.

André Dellinger

Le texte de Marcel Berge est un peu unilatéral. La position du Parti communiste sur le referendum d'autodétermination a changé du tout au tout. Le Comité Central avait décidé que c'était un piège ourdi par le Général et a voté contre. Maurice Thorez de retour de Moscou, sans doute chapitré sur les relations extérieures soviétiques, réunit à nouveau le Comité Central et huit jours après décide d'appeler à voter pour.

Concernant l'organisation syndicale, la CGT, sur la paix en Algérie, je trouve qu'elle a été longue, très longue à se manifester et à entrer en scène. Par contre, il y avait d'autres éléments, des individus, des journalistes, des intellectuels, des courants, qui sont entrés dans cette bataille. Il ne faut pas négliger les corporatismes des enseignants en Algérie parce que c'est quand même un élément important à considérer dans les positions y compris des majorités syndicales.

Qu'est-ce que c'est qu'être enseignant en Algérie ? Pour un pied-noir, c'est rester sur place mais pour d'autres, c'est bénéficier d'une possibilité de titularisation quand on n'a pas de diplômes. C'est bénéficier du tiers colonial, c'est bénéficier au retour en France d'affectation prioritaire. Il n'y a pas que les enseignants qui exercent en Algérie, il y a aussi ceux qui y sont allés, qui sont revenus et qui ont gardé le coeur de ce côté-là. Il ne faut pas trop passer sous silence ces aspects corporatifs, les aspects «carrière». Et puis, il faut voir la manière dont ils parlent de la magnifique oeuvre civilisatrice de la France.

Un autre aspect, dans le cadre de la réconciliation, il a été décidé, je crois que c'est en 56 ou en 57,

⁽¹⁾ Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique, aujourd'hui Ecole Normale Supérieure de Cachan

que les titulaires du CAPES et du CAPET pourraient être nommés aussi en Algérie. Il y a eu des nominations en Algérie. Ma belle-soeur fut nommée à Sétif, elle refusa d'y aller et perdit son CAPES. Côté syndicats d'enseignants RIEN sauf les élèves des Ecoles normales supérieures. Le CAPES ne leur fut rendu que bien après sans reconstitution de carrière. Ceux qui avaient continué dans l'enseignement en faisant de l'auxiliarat ont vu décompter ces années comme auxiliaires. Ils pâtissent encore aujourd'hui de leur refus de participer à cette politique coloniale.

Berge parle de la torture, puis il parle de 57, le gouvernement s'inquiète de cette agitation. Je préfère aller voir du côté de Pierre Vidal-Naquet, il cite des noms, c'est le gouvernement Guy Mollet qui a décidé d'avoir recours à la torture, ce n'est pas le général Massu, cela a été décidé sur le plan politique. Il ne faut pas trop dédouaner le gouvernement de cette époque. En ce qui concerne le putsch d'Alger, en avril 1961, dans sa chronologie, les paras s'emparent du pouvoir, ce n'était même pas vrai à Alger. Témoignage d'un trouffion de la caserne Charras à Alger, les parachutistes sont arrivés et ont dit « les soldats avec nous » les portes sont restées fermées et les soldats leur ont dit « si vous avancez on tire » les paras sont repartis et ils ne se sont pas emparé du pouvoir y compris en Algérie. On explique cela notamment par l'effet transistor !

Jean Reynaud

Je voulais attirer l'attention sur les gens qu'on avait nommé là-bas. Il y a de très nombreux textes qui ont été votés par la C.A. du SNET ou par le Congrès du SNET sur ces personnels, peut-être bien à partir seulement des années 59 et 60. J'ai retrouvé un texte de Voisin qui était inspecteur général, qui signait pour le ministre et par délégation en 60 qui disait « je vous demande de n'accorder aucune délégation rectorale dans aucune discipline aux maîtres agrégés ou certifiés qui nommés en Algérie n'auraient pas rejoint leur poste ».

Blanchard posait la question de savoir pourquoi la motion des Bouches-du-Rhône ne disait pas la même chose que la motion Guilbert. Il y a des raisons profondes, parce que toute cette équipe sortait de la Résistance. C'étaient, soit des gens qui avaient des galons FFI ou qui avaient fait de la Résistance armée, soit des gens qui sortaient de la Résistance civile. Ils avaient failli tous mourir lors du bombardement du 25 mai 44 à Marseille alors qu'ils étaient en réunion. Le syndicat a été reconstitué un an avant la Libération, les conditions étaient relativement plus faciles. Ils étaient mar-

qués par cela. Il y avait une forte présence de Républicains Espagnols. Et l'étape suivante 1949/50, à l'Ecole normale d'Aix, c'est la grande bataille des dockers, c'est une bataille marseillaise. Les dockers qui chargeaient les bateaux et qui après déchargeaient les cercueils. Tout a démarré à ce moment-là. C'est une bataille fondamentalement marseillaise et qui a marqué profondément la population. Par la suite c'était encore la même chose. On sous estime ce qu'a pu être la résistance des enseignants dès le début de la guerre d'Algérie. J'ai retrouvé dans nos bulletins départementaux des tas d'éléments. Ce qu'apportaient les Bouches-du-Rhône appartient un peu à l'histoire, il n'y a que là que ça se trouve. Le 7 juin 1956, c'est-à-dire au moment où le contingent a été rappelé, le Conseil syndical extraordinaire de la FEN des Bouches-du-Rhône, se tient en présence de cinq expulsés d'Algérie, cinq enseignants. Un qui avait été expulsé du Maroc, c'est lui qui s'occupait de recevoir ces expulsés.

A propos du Vietnam, c'était un peu la même chose, par exemple Berge a rappelé la motion que les syndicats du Supérieur avaient faite. C'est la F.E.N. qui organisait le Nouvel an vietnamien parce qu'ils n'avaient pas le droit de se réunir, c'était à titre culturel. Nous avions d'assez bons rapports avec eux tous, des gens qui étaient du côté des vietnamiens. Il y avait le recteur d'Hanoï, je l'avais emmené au SNESup et c'est pour cela que ce syndicat proposait cette motion. Le recteur apportait un point de vue qui n'était pas celui habituel des combattants. Marseille était plus près des réalités, parce que c'était le port de la guerre d'Indochine, ensuite celui de la guerre d'Algérie, tous les rappelés sont passés par Marseille, ils ont tous embarqué à la Joliette. On a fait deux manifestations. Depretz a été jugé et a été le premier condamné en France pour avoir refusé de servir en Algérie, et on a fait grève dans notre lycée, presque tout le lycée grâce à Touravel. On a été désavoué par le syndicat, y compris le syndicat local parce qu'on avait fait grève pour soutenir un insoumis qui ne voulait pas servir en Algérie. Le premier enseignant qui est parti en Algérie, était Demarie, il était militant de l'Ecole émancipée, nous avons milité avec lui, il a été l'un des premiers tué là-bas. Quand on a ramené le corps d'Algérie, nous avons fait une manifestation monstre et d'ailleurs il y a eu une certaine prise de conscience des camarades de l'Ecole émancipée parce que c'était un des leurs. Cela posait un tas de problèmes et on ne voyait plus les choses de la même façon. Cette prise de conscience a été beaucoup plus forte qu'avec le Vietnam. On a parlé de la motion de 1961 (congrès F.E.N.). Dans cette motion il

y avait l'idée qu'il fallait négocier avec le G.P.R.A. puisqu'il était reconnu. Pendant la nuit il y a eu des tractations de toutes sortes, Astre a accepté de modifier un peu son texte et les camarades ont accepté de ne pas maintenir cette formule, négocier avec le GPRA.

François Blanchard

Ce que vient de dire Jean Reynaud explique la différence de positions des Bouches-du-Rhône avec d'autres signataires comme Fournial. Cela n'exclut pas le passage de la qualité de porte-parole de Fournial. En 1958, il s'exprime encore en tant que tel sur le problème de l'Algérie. Vous, vous faites votre motion d'orientation et c'est dans la motion d'orientation Bouches-du-Rhône qu'on trouve l'autonomie, l'autodétermination, l'indépendance, pas dans le texte de Fournial. Il faut quand même qu'on s'interroge sur la raison, ce n'est pas seulement le tropisme de la région marseillaise. En 1961, les Bouches-du-Rhône sont mandatées pour exprimer sur ce plan-là la position d'Unité & Action et exit Fournial en tant que signataire.

Jean Reynaud

Si on reparle de 45/46, je vous l'ai dit, la différence est que d'un côté, nous prenions toutes nos décisions en assemblées générales, personne n'aurait apporté un texte qui n'avait pas été voté majoritairement, donc le problème de la sensibilité était très important. Alors que Guilbert et d'autres, les premiers de la C.G.T., c'était la CGT maintenue, ceux qui n'avaient pas compris et admis la scission. Il y avait déjà à cette époque un courant qui tournait autour de Cheylan, de Munier. Et les premières années on n'a pas voulu des gens des Bouches du Rhône sur la liste cégétiste. En 1954, la liste s'appelait ex-cégétiste et autres. Cheylan faisait partie des autres. On avait accepté de le mettre sur la liste à ce moment-là.

En 1955 la motion était déjà Unité & Action. Il y a un certain nombre de camarades qui n'étaient pas en retraite. Les plus anciens dont Delanoue avaient disparu parce qu'ils n'étaient plus en activité. Il y avait encore Fournial et deux ou trois autres qui occupaient une certaine place, qui faisaient des pressions considérables. Les Bouches-du-Rhône étaient soumises à des pressions qui venaient du Comité central du P.C. qu'on n'approuvait pas nécessairement. Cette situation conflictuelle s'est maintenue un certain temps, jusqu'à ce qu'on devienne adulte. Je considère que nous sommes devenus adultes dans les années soixante. J'ai demandé que les motions d'orientation Bouches-

du-Rhône soient présentées par d'autres camarades de la liste, même s'ils n'étaient pas secrétaires de section, c'était le cas, par exemple d'André Drubay, il était leader d'Unité & Action en gestation.

Jean-Pierre Debourdeau

Il me semble qu'une question apparaît : les rapports à la politique et au gouvernement. Il n'y a pas d'évolution linéaire, les positions anticoloniales vers une prise de conscience de plus en plus nette, de plus en plus grande, expliquée par l'évolution des syndiqués. mais il y a des fluctuations. Je suis frappé par exemple de voir dans les motions l'histoire du retrait du contingent et des troupes de répression en Algérie. On la voit en 1956, et après plus rien. Que s'est-il passé entre les deux ? Tout cela joue sur l'influence. C'est pareil pour les hésitations sur les revendications anticolonialistes jusqu'en 1947. Après les choses deviennent plus précises y compris en terme de manifestations, il ne faut pas oublier qu'on vote les crédits de guerre pour l'Indochine.

Qu'y a-t-il dans la tête des enseignants ? J'ai été frappé en lisant la motion majoritaire sur l'Algérie, la première au Congrès de Bordeaux de juillet 1955, elle commence par « nos enseignants en Algérie, tout ce qu'ils ont fait, ils ne sont pas dans le collimateur ». Ce sont les deux premiers paragraphes. C'est vrai que, par manque de chance, le premier tué, le 1^{er} novembre 1954 est un instituteur. Il a pris une balle perdue parce qu'un bachagha a sorti son revolver.

Il est intéressant de revenir sur le manuel d'histoire de la Fédération unitaire dans l'enseignement avant guerre et en particulier sur la colonisation. C'est un peu différent des écrits un peu progressistes : les aspects positifs de la colonisation ou la bonne colonisation contre la mauvaise. Mais pas de remise en cause. C'était peut-être aussi des précautions prises pour que ce manuel ne soit pas interdit. Mais il n'a pas été autorisé dans les écoles.

Il y a aussi l'histoire de l'Islam. Les majoritaires l'ont fortement utilisé, l'argument était qu'on défendait là-bas, la laïcité.

Jean Gaydier

A propos de l'interlocuteur choisi, quelle était la position de chaque tendance à ce sujet-là ?

Louis Weber

Il y a déjà eu ce matin une proposition de complément et nous finissons le cycle de cette année par

les relations sociales dans la fonction publique. Il faudrait que la discussion se développe, ce qui ne doit pas vous empêcher évidemment de contester, de mettre en cause ou d'apporter des compléments à ce qui a été dit. Il y a deux phénomènes déjà évoqués et qui permettront peut-être d'être un peu plus concrets. Un des phénomènes est la difficulté qu'a toujours une organisation syndicale, quand ses membres vivent une situation donnée de façon différenciée. Un enseignant en Algérie ne vivait pas la période de la même façon que ne la vivait un enseignant en France. C'est un fait objectif. Donc, il y a toujours difficulté de ce point de vue-là.

L'autodétermination est un des concepts qui est apparu, qui est une construction historique qui n'était pas dans la déclaration de 1789. Ce concept qui était lié à une certaine période de l'histoire où on l'a vu apparaître plus tôt que d'autres mais personne ne peut prétendre qu'il est né avec. C'est bien une construction historique. Une question se pose d'ailleurs aujourd'hui : « est-ce que cette construction historique n'est pas en voie d'épuisement ? ». Au Kosovo ou ailleurs, l'autodétermination du peuple dans un ensemble géopolitique complètement différent, est-il exactement le même concept ? Peut-il avoir exactement le même sens ? C'est pourtant un problème auquel le syndicat est aujourd'hui encore confronté. Surtout, que manifestement il n'y a pas qu'un seul peuple dans la province du Kosovo. Des motions parviennent au SNES, ou dans les syndicats et qui disent « l'autodétermination des peuples du Kosovo ». On vit aussi dans un monde où ces questions continuent à se poser.

Jean Gaydier

Je vais parler des sections départementales. Elles se réclamaient Unité & Action ou cégétiste, les mots pour moi n'ont pas tellement d'importance sauf les mots tabous, y compris le mot tendance. Mais je voudrais d'abord, faire référence à des textes d'avant la guerre de 40, pour situer la vision qu'un prof. moyen pouvait avoir du problème des colonies. Il se trouve que j'ai rencontré à Lakanal un condisciple qui s'appelle N'Guyen Diem, c'est peut-être grâce à lui que j'ai été sensibilisé par ces problèmes. Il était nationaliste, bourgeois, et pas communiste, mais pour la première fois j'entends parler en français du bagne de Poulo-Condor et de Ho Chi Minh, qu'il considère comme le seul nationaliste conséquent.

C'est le moment où je commence à m'engager dans la vie militante. Des copains qui m'ont embarqué dans le syndicalisme, me mettent en garde contre mon

engagement sur la guerre d'Indochine en me disant : tu fais le jeu du Parti communiste et de l'URSS. Ce qui était vrai d'ailleurs. Ce sont des réticences que j'ai fréquemment rencontrées.

J'ai eu aussi des problèmes dans l'autre sens. Nous sommes déjà dans les années cinquante. La zizanie commence avec la guerre d'Algérie parce que nous sommes en pleine action localement contre la guerre. Un de mes camarades instituteur fait état d'une réaction de certains de ses élèves, il parle devant eux, parce que c'est au programme, de l'histoire de l'Algérie (chœur des élèves les Algériens, sauf le FLN).

A propos de la remarque de Blanchard sur la globalisation des problèmes. Alors là je le cite, je suis très bien placé pour en parler parce que j'ai été très tôt placé devant ces choix. Je me suis engagé, je ne suis pas communiste, je me revendique d'Unité & Action et je signale que j'ai manifesté publiquement contre le vote du PCF donnant les pleins pouvoirs à Guy Mollet.

Toujours avec la globalisation des problèmes dans l'autre sens. Au moment de l'affaire de Hongrie, qui pour nous localement a posé de sacrés problèmes que nous avons bien réussi à surmonter. Il y avait un article dans la presse qui avait pour titre « Alger, Suez, Budapest ».

Blanchard a fait référence au PC Algérien. Il faut se rappeler qu'au moment de la Libération le P.C. est très implanté en Algérie, en particulier chez les pieds-noirs. Dans cette période, un peu avant les événements d'Algérie, à l'époque je n'entends pas beaucoup parler dans les différents textes syndicaux des problèmes de l'Algérie, sauf dans les textes de l'Ecole émancipée. Au moment des congrès, les motions de l'Ecole émancipée et d'Unité & Action ne sont pas tellement différentes.

Arrivent les événements d'Algérie. Alors là, je me fie non pas à ma mémoire mais aux articles qui ont été publiés dans notre bulletin « *La Marne enseignante* » sur la guerre d'Algérie, il y a eu 33 articles, ce qui est assez important. C'est un bulletin FEN avec des pages SNI. Tous les articles de fond sont FEN avec des pages SNI. C'était le début des syndicats unitaires. Syndicat départemental, unitaire et souverain. Dès 1955, paraît dans notre bulletin un appel d'un Comité d'information et d'action pour la paix en Algérie. En fait, c'est la FEN qui va lamener pendant toute la durée de la guerre. Très tôt nous demandons des négociations avec la reconnaissance de l'indépendance de ceux avec qui on se bat, essentiellement le F.L.N. et par la suite le G.P.R.A. Les choses ont été tout de suite très nettes. Au début, il y avait nous, il y avait bien sûr la

C.G.T et le P.C., il y avait l'U.N.E.F, la Ligue des Droits de l'Homme, le PSU. Par la suite, venait de temps en temps s'agglutiner la C.F.D.T. A titre personnel, venaient aussi des militants catholiques avec lesquels nous avions d'excellents rapports.

La grande question était de savoir quel était l'interlocuteur valable.

Alain Dalançon

Cinq ou six observations de caractère général. D'abord pour répondre à l'interrogation de François Blanchard qui disait la décolonisation oui, en contextualisant beaucoup d'autres choses. Je crois qu'on se trouve devant un problème d'ensemble auquel l'historien ne sait pas dire comment contextualiser mais en limitant l'objet de sa recherche. Il n'y a pas de frontières étanches entre la décolonisation et les affaires dans le gouvernement de la France et sa position dans le monde qui dépasse très largement la question de la décolonisation. Je crois qu'il faut que nous limitions notre objet de recherche à la décolonisation, c'est-à-dire que chronologiquement, c'est quand même bien ciblé, de 1946 à 1962. Et pour reprendre notre problématique de départ, il s'agit d'essayer de voir comment le syndicalisme enseignant et plus précisément les tendances qui s'y manifestent, prennent une position par rapport à des problèmes concrets qui se posent par rapport à cette décolonisation dramatique dans laquelle la France est engagée au cours de ces 16 années.

Toutes ces questions tiennent une place relativement réduite dans les bulletins syndicaux et dans les discussions du syndicat. Je dis relativement. Il est vrai qu'à partir du moment où la France est engagée dans la guerre sans nom d'Algérie, ces discussions prennent beaucoup plus d'importance, pas tout de suite, d'ailleurs. Et il faut attendre 1957-58, où le déclic est l'appel du contingent. Et c'est à partir de ce moment-là où énormément de gens sont confrontés à travers leur vie personnelle, que ces questions prennent beaucoup plus d'importance dans les publications syndicales et dans les discussions. Pour quelles raisons, une place aussi relativement réduite ? J'en vois plusieurs.

La première : le syndicalisme enseignant a maintenu pendant très longtemps, et c'est peut-être encore le cas aujourd'hui, une forte tradition d'apolitisme. Et d'ailleurs on peut dire que le choix de l'autonomie dans ces conditions n'est peut-être pas tout à fait un hasard, en s'abritant quelques fois derrière la caution révolutionnaire de la Charte d'Amiens. L'indépendance vis-à-vis des partis politiques, ce qui nous amène à ne pas prendre de positions qui seraient à l'origine de divisions

entre nous, qui sommes rassemblés dans une même organisation syndicale. Donc nous ne traitons que des affaires de défense des intérêts moraux et matériels de corporations. Et dans le S.N.E.S., cette ligne est défendue surtout par ceux qu'on appelle les autonomes et parmi eux en particulier, Berre qui a été Secrétaire général du S.N.E.S. pendant un moment et qui, lui, a une position jusqu'au-boutiste sur cette question. Aussitôt qu'on commence à aborder des questions politiques ou si on fait allusion à des affaires de politique extérieure, c'est le holà, on n'en discute pas, on n'en parle plus.

La deuxième raison et vous l'avez beaucoup souligné dans vos différentes interventions, c'est le poids de ce qu'on a appelé le modèle républicain dans le système éducatif français, qui est véhiculé depuis des décennies, par l'école primaire et ses instituteurs, par les E.P.S. mais aussi par l'enseignement secondaire, qui fait qu'il s'agit avant tout de défendre l'oeuvre civilisatrice de la grande nation révolutionnaire. J'ai apporté un document qui est assez intéressant. Il s'agit d'un huit pages, l'exposition : « l'école publique laïque en Algérie », inaugurée le 22 février 1955 à Alger par Monsieur le Recteur présentée à Constantine, Oran et Bordeaux (qui était l'académie de rattachement de tous ceux qui étaient en Algérie), et les organisations, c'est le Comité de scolarisation et de lutte contre l'analphabétisme, la F.E.N., le S.N.I, le S.N.E.S., le S.N.E.T., la Ligue de l'Enseignement et la Fédération des conseils de parents d'élèves. L'exposition est promue en Algérie, on vient en France, et on montre tout ce que l'enseignement public a fait pour les Algériens, en notant bien sûr que c'est très insuffisant, qu'il y a des problèmes qui se posent, qu'il y a des revendications à formuler en termes d'établissements, de manque de postes mais pourquoi faire, je vous lis simplement la conclusion : « coûte que coûte le recrutement du personnel doit être qualifié si l'on veut sauvegarder les valeurs traditionnelles de l'école publique et poursuivre la mission civilisatrice de la France en Algérie ». Et cela fait l'accord de l'ensemble des organisations en Algérie, nous sommes donc au début de l'année 1955, le 22 février. Je crois que cela fait aussi assez largement l'accord chez les enseignants de la Métropole et globalement dans l'opinion publique française. C'est la raison pour laquelle, il faut tenir compte, comme on l'a souligné dans la discussion, de la position des enseignants qui sont en Algérie et de ceux qui les représentent. Ce point de vue, (le courrier que j'ai trouvé dans les archives de l'IHRSES, du moins une partie des anciennes archives autonomes qu'ils avaient dû oublier

dans un coin) le courrier de Staropoli est assez intéressant mais qui montre quelle est la position de Staropoli, il le souligne dans son courrier, pas simplement la position d'un individu qui avait une forte personnalité, mais qui était assez exemplaire de ce que représentait l'opinion de ses mandants.

La troisième remarque : il y a effectivement des prises de position de syndicalistes. Mais on se rend compte que ce sont des prises de position qui essaient, dans les limites du possible d'abord, de rechercher l'unité, une certaine forme de consensus. A partir des grands principes qui président au syndicalisme laïque. Et c'est souvent d'ailleurs par l'entrée des problèmes corporatifs qu'on amorce des discussions. C'était le bout par lequel on avait toujours attaqué les questions des départements, des territoires d'Outre-mer, des colonies. C'était toujours par le bout des problèmes corporatifs, par le bout de la défense des personnels, par le bout des cas individuels. Regardez comment on peut à travers des cas individuels qui ont été victimes de la répression, on essaie de poser les questions. Alors évidemment dans la mesure où on recherche une certaine forme de consensus, les dirigeants syndicaux, même ceux qui sont en pointe dans telle ou telle tendance, sont amenés quelquefois à s'autocensurer, car ils savent qu'en disant un certain nombre de choses, on ne pourra pas ou obtenir un grand nombre de combats ou participer à l'élaboration d'une motion commune.

Quatrième remarque : La question que je me pose est de savoir si les enseignants et leurs organisations ont eu sur ces questions des positions avant-gardistes ? Quelques-uns sans doute, et on pourra expliquer pourquoi, mais globalement je n'en suis pas sûr. C'est-à-dire que là il faudrait faire une comparaison entre l'état de l'évolution de la société française et de l'opinion publique en général et puis l'évolution de l'opinion des enseignants et des organisations syndicales.

Cinquième remarque : Il est évident que sur ces questions, il y a des importations de prises de position de l'extérieur dans l'organisation syndicale et qui proviennent de l'appartenance à des partis politiques ou de sensibilités politiques. Et l'on verra se manifester des clivages qui ne passent pas forcément par les couloirs bien calibrés des tendances. Il y a même à l'intérieur des tendances des différences d'appréciation. Si nous prenons la tendance Autonome, il y a des différences substantielles entre les prises de position d'un Letonturier et qui est le rapporteur incontournable de ces questions dans les congrès du S.N.E.S., la position de Dhombres et celle de Staropoli. De la même

manière on a signalé, la position de Fournial et celle des Bouches-du-Rhône. Pour ce qui concerne l'Ecole émancipée, il faut regarder de plus près. On connaît ici la position de Julien Desachy, souvent ce sont des textes qui proviennent de discussions collectives, mais on ne sait pas quels sont les débats qui ont pu avoir lieu pour arriver à l'élaboration de tel ou tel texte.

Je voudrais terminer en disant qu'au point où nous en sommes dans la discussion, il faudrait essayer de voir sur quels points il y a des clivages qui peuvent se manifester. Et qui permettent pour en revenir à notre problématique de départ, d'essayer de voir en quoi ces prises de position ont participé à l'identification des tendances. Peut-être va-t-on arriver à la conclusion que ça n'a pas joué ou en tout cas pas beaucoup pour l'identification des tendances, ces questions-là. Au moins en ce qui concerne les questions de la décolonisation, parce qu'il me semble que plus tard, par rapport à la deuxième guerre du Vietnam ou par rapport à toutes les questions des libertés dans le monde, il y a eu une évolution partant de l'autodétermination pour en arriver à proclamer l'indépendance et avec qui ont doit négocier. Et puis il y a eu aussi le positionnement par rapport à l'Union française. Il me semble que beaucoup de gens se sont sincèrement, même s'ils étaient anticolonialistes, accrochés à ce mythe de l'Union française qui permet de poursuivre l'œuvre civilisatrice de la France, mais sur des bases qui soient entièrement démocratiques. Alors on lit aussi bien dans la motion de Guilbert en 1955 que dans celle de l'Ecole émancipée de 1955 «des élections véritablement démocratiques, pas deux collèges et qui permettraient donc de dégager démocratiquement l'idée du peuple algérien», mais on ne fait pas la différence entre les arabes, les musulmans, et les européens pour savoir ce qu'ils veulent faire. Guilbert dit : «L'élection d'une assemblée algérienne représentative de tous les courants politiques, après l'établissement d'un collège électoral unique, chargé de discuter, de négocier la nature des rapports à établir entre la France et l'Algérie dans le cadre d'une Union française qui prendrait le caractère d'une Union de peuples égaux en droits». Donc, la notion même d'Union française est préservée. Et ce mythe de l'œuvre civilisatrice de la France poursuit son chemin. C'est toute l'ambiguïté du socialisme à l'égard de l'Empire colonial pendant plus d'une moitié de siècle. Quand on regarde ce que Jaurès disait, il n'était pas contre l'œuvre civilisatrice de la France dans le reste du monde. On pourrait encore s'interroger pour savoir quels en sont les vestiges.

Louis Weber

Le problème, c'est la création de la Francophonie, avec un petit changement, c'est que la France n'est plus seule en leadership, puisqu'il y a le Canada et le Québec. Sûrement que ça transporte un certain nombre de ces idées, qui ne sont d'ailleurs pas toutes à rejeter.

Pierre Antonini

Il est très difficile de faire de l'histoire actuellement sur une période relativement ancienne. Aujourd'hui, on connaît ou on doit connaître l'état de l'opinion publique grâce aux sondages. De la même façon, il y a toute la médiatisation. Ce qui m'aurait paru intéressant c'est de savoir exactement, non seulement la position des tendances mais comment elle était reçue par la base. Que pensaient les gens des positions que nous exprimions au sommet ? J'aurais un exemple. C'est un département qui, pratiquement depuis la Libération, était dirigé par l'Ecole émancipée. Ils n'ont jamais dissimulé leur étiquette Ecole émancipée et ils ont dirigé et le S.N.I. et la F.E.N. pendant très longtemps. Les IUD qui étaient en nombre inférieur, ont accepté de voter pour eux. Au moment, où ils ont estimé que ça commençait à bien faire d'avoir des gens ou Unité & Action ou Ecole émancipée, ils ont pris le pouvoir parce qu'au fond ils correspondaient beaucoup mieux à l'opinion moyenne de la base, non pas du S.N.E.S., mais de la F.E.N. Or, l'Ecole émancipée qui a gardé le pouvoir si longtemps, (ils étaient d'excellents gestionnaires, ils ont lancé la MGEN, qu'ils dirigent encore) avait un rôle syndical important mais qui ne correspondait en rien à l'opinion de ses adhérents aussi bien du S.N.I. que du S.N.E.S. qui regardaient cela comme s'ils avaient en face d'eux des individus d'une autre planète. Au fond, ils acceptaient d'être dirigés par une FEN Ecole émancipée en pensant que les positions qu'elle prenait, ils n'avaient pas à les appliquer. Il y a une façon très simple de ne pas appliquer. Quand une position de tendance est prise sur des problèmes de type international, il suffit que des camarades ne les appliquent pas et ils ne viennent pas aux manifestations. Je pense à la fureur de Marcel Lanière qui était au P.S.U., disant en 1956 au moment où ont été votés les pouvoirs spéciaux par les communistes en particulier il s'étranglait en disant : ils ont osé. Je pense qu'il y avait aussi le problème qui ensuite nous a considérablement gênés pour nos prises de position, c'est une académie méridionale, et de ce fait, quand on approchait des années soixante la situation

a pu se compliquer. Mais pour donner un exemple, les camarades, ici présents, qui ont fait des campagnes politiques, savent que c'est le dernier problème sur lequel on pose des questions sauf maintenant où, la médiatisation aidant, plus personne ne peut faire campagne européenne sans qu'on lui pose la question dès l'abord de savoir ce qu'il a fait au Kosovo, phénomène lié à une conception nouvelle des choses. Mais à cette époque-là, en 1957, je vous rappelle que le congrès de 1956 a été une sacrée histoire. Ce n'était pas triste, et pas particulièrement fraternel vis-à-vis des camarades Unité & Action qu'ils soient communistes ou pas comme moi. Mais en 1957, au S.N.E.S., on a perdu des adhérents, on a fait trois grèves de suite, novembre 57, une fois en tant que salarié en général, une fois en tant que fonctionnaire et une fois en tant qu'enseignant. C'est comme cela que je suis devenu secrétaire académique du S.N.E.S. car on flanquait encore à la porte ceux qui n'avaient pas fait grève. C'était des problèmes très réels qui nous agitaient. Pas le moindre problème de portée internationale.

Quand on est arrivé dans ces années cinquante-neuf, soixante, soixante et un s'est posé le problème. Je pense toujours à cette histoire de savoir comment on recevait les mots d'ordre à la base, ou quel que soit le mot d'ordre, je crois qu'on avait assez évolué, aussi bien les camarades de l'Ecole émancipée que les camarades Unité & Action qui ont vécu assez mal, peut-être parce qu'ils n'étaient pas prêts à ce moment-là, à dire clairement qu'ils étaient pour l'indépendance. Ce qui fait, finalement, que la position syndicale enseignante n'a pas été, ce qui est regrettable, un élément moteur des actions. C'est vrai qu'on a fait des actions sur la guerre d'Algérie mais c'est vrai qu'en même temps nous avions dans une ville comme la nôtre un fort noyau disons «Algérie française» pour simplifier, avec des bagarres aussi, avec une bourse du travail assiégée par des étudiants déchaînés, mais dans toutes ces bagarres violentes, les enseignants ne se retrouvaient pas. Le compte rendu sur les tendances a peut-être un peu rapidement à la fin passé sous silence, qu'à la F.E.N. comme d'ailleurs au S.N.E.S., le fait qu'en 1954 les camarades du Bureau politique du Parti communiste ont demandé à leurs adhérents de quitter la C.G.T. il y avait un certain nombre de camarades du S.N.E.S. qui avaient continué et qui étaient encore en 1961 secrétaires d'une F.E.N.-C.G.T. C'est un peu au titre de secrétaire de S3 d'ailleurs, que j'ai été plastiqué, c'était plus la C.G.T. qui était visée que le syndicaliste enseignant.

A partir de ce moment-là, on peut dire que les

choses ont permis de faire une certaine unité concédée à l'Algérie. Mais dès deux ans plus tard, c'est le problème qui a trait à la décolonisation et qui montre que ce n'était pas facile. Nous avons eu chez nous à faire face à un retour massif des pieds-noirs d'Algérie, accueillis de façons diverses, qui d'ailleurs syndicalement a abouti à une poussée du Snalc, syndicat qui n'était pas grand chose, sinon une tradition de droite et qui a été gonflé par ces éléments. Je crois que c'est une des choses qui nous a un peu gênés, en tout cas dans l'académie. Il faudrait retrouver des circulaires académiques pour savoir quelles positions étaient prises sur ces problèmes. C'est vrai que nous avons des comptes-rendus de congrès nationaux, nous avons des comptes-rendus de C.A., du S.N.E.S., de la F.E.N. et autres, mais je suis un peu attaché à l'histoire de la base, de ceux qui finalement font les événements, nous n'avons rien. Quelques journaux syndicaux qui ne disent rien dans les années soixante-six, soixante-sept, des circulaires, des comptes-rendus de congrès académiques très importants discutaient de ces problèmes. Dans les congrès académiques comme dans les congrès de la F.E.N. on a voté des motions (ou pas voté) et c'est cela qu'il faudrait sans doute connaître. Dès ce moment-là, nous avons pu aller plus loin mais avec d'énormes difficultés, effectivement dans une population qui reste encore maintenant très sensibilisée pour dialoguer avec les instituteurs, encore maintenant, qui sont revenus d'Algérie, chassés par l'O.A.S. Mais qui disaient couramment toutes ces dernières années, après avoir vu une émission sur l'Algérie, « regarde ce qu'ils ont fait de l'Algérie ». Tout en étant des gens chassés par l'O.A.S., ils conservaient cette idée qu'ils avaient véhiculée, une sorte d'émancipation. Bref, ils se sentaient une particulière bonne conscience. Il y a un mois, j'ai eu l'occasion, la FNACA m'ayant invité, à intervenir sur la manière dont on vivait la guerre d'Algérie à Montpellier. J'avais de la documentation, le cas de l'instituteur disparu, des tracts appelant à des meetings. J'ai été amené en faisant l'historique à dire que j'ai été plastiqué et qu'en particulier peut-être, parce que je faisais partie du Bureau de l'Union locale C.G.T. Quand la réunion a été finie, il y avait tout un groupe qui était venu pour porter la contradiction, en 1999 ! Au moment où je parlais, ces camarades ont dit « mince alors, il a la légion d'honneur et il était à la C.G.T. !

Etienne Camy-Peyret

On ne peut pas faire commencer cette histoire en 1954. Je signale que le 11 avril 1938, Jean Zay, ministre de l'Education nationale du Front populaire, a

instauré de nouveaux programmes applicables jusqu'à la Troisième dans les lycées et dans les écoles primaires supérieures. Et la partie historique qui traite de la France d'Outre-mer est assez gratinée. Cela veut dire qu'il y avait déjà une raison fondamentale pour laquelle l'opinion publique était dans le camp du colonialisme et cela faisait partie de l'histoire de la France, faisait partie de l'enseignement. D'ailleurs, si vous relisez les livres d'histoire de l'époque, vous serez fixés sur la manière dont étaient présentées les questions relatives au colonialisme. Forcément, l'ensemble de la population était imprégné de tout cela. Le rôle joué par des instruments officiels vis-à-vis de l'opinion publique me paraît très important.

Je voudrais parler du rôle des sections départementales. Les sections départementales de la F.E.N., dans ce problème des tendances et d'histoire du syndicalisme, ont joué un rôle important. Il ne faut pas toujours tout ramener aux syndicats nationaux. Je parle et pour cause, du département de l'Oise. Je dois dire qu'avec Desachy, même si nous avons été souvent séparés, nous avons abordé ensemble les problèmes essentiels notamment ceux de l'Algérie, des choses importantes et intéressantes. Non seulement au sujet des prises de position, mais également dans l'action. Ce sont des choses auxquelles il faut veiller quand on parle des problèmes de l'histoire des tendances. Je dirais que ce fut la même chose dans le département de la Moselle où j'ai débuté en 1946. L'année d'après, alors que j'avais très nettement affirmé mes positions cégétistes, j'ai été nommé secrétaire de la F.E.N. de la Moselle, j'y suis resté jusqu'en 1954. J'y ai parlé, je me suis exprimé, je n'ai pas fait de concessions et nous sommes arrivés aujourd'hui, à rester un département très fortement Unité & Action.

C'est peut-être une manière d'aborder les choses effectivement comme l'a dit Dalançon. Ne pas les aborder trop brutalement, cela ne veut pas dire qu'il faut faire de l'opportunisme, mais prendre en compte le rôle des sections départementales et de leurs dirigeants liés à la guerre. J'étais dans l'Armée secrète et je n'ai pas hésité, et après la Libération c'était la même chose, à entreprendre des rapports avec tous les militants, même s'ils étaient communistes ou s'ils étaient RPR, et c'est par là que nous arrivions à réaliser sur un minimum de points communs quelque chose de positif. Effectivement dans l'histoire de notre tendance c'est un élément qui doit intervenir.

Il faudra aussi parler de tout ce que le S.N.E.T. a fait durant cette période. C'est quand même important même si cela n'apparaît pas comme on voudrait que

cela apparaisse à la lecture du *Travailleur*, nous avons fait un certain nombre de choses qu'il faut méditer.

On ne peut pas se limiter à l'Algérie et à l'Indochine. Il ne faut pas oublier la Réunion, l'Afrique noire, le Maroc et la Tunisie. Cela doit figurer dans notre approche. Cela fait partie de ces nuances dont on parlait dans l'analyse, dans la conception et dans l'approche des choses. Je reviendrais sur un point spécial, c'est celui des tendances elles-mêmes

Je ne peux pas oublier le fait qu'à l'intérieur des syndicats, une majorité s'est décidée pour exclure les communistes ou supposés tels. Il ne faut pas oublier le communiqué du Bureau national du S.N.I. de septembre 39 : Le parti communiste et ses affidés n'ont pas une position claire vis-à-vis de l'Union soviétique. C'est quand même un problème qui a défini à l'époque une tendance, la tendance qui n'a pas hésité à exclure massivement et il a fallu attendre les accords du Perreux de 1943 pour que cela soit en partie réparé. Cette situation fait partie du contexte, mais cela a exercé une influence très importante sur les enseignants.

Il faudra parler forcément de l'appellation des choses. En 1948, dans le S.N.E.S., je parle du SNES secondaire, il y a eu des listes de candidatures et il y a eu des listes qui s'appelaient la liste C.G.T. C'est-à-dire qu'il faudra aussi étudier de ce point de vue l'évolution qui s'est produite non pas seulement par rapport au colonialisme mais également dans l'appellation, dans la constitution des choses. Ce n'est pas un travail facile. Je me demande quand ce travail énorme arrivera à son terme.

André Rosevègue

En 1962, je passais le bac et je ne suis devenu fonctionnaire de l'Education nationale qu'en janvier 1969. Je ne peux pas parler du vécu. Mon vécu sur ces questions-là n'est pas un vécu syndical direct sur la période 1946-62 même si j'ai quelques souvenirs.

Juste quelques remarques. Sur l'avant-guerre, qui était un des points de délimitation, j'ai regardé l'histoire de la Fédération unitaire. Il n'y a rien dans l'histoire de la Fédération unitaire. Ce qui ne veut pas dire que la Fédération n'a rien fait. Mais dans l'histoire telle qu'elle a été présentée y compris des épisodes comme la guerre du Rif, n'ont pas fait l'objet de reprises dans cette histoire-là. Il faut retourner à la revue de l'Ecole émancipée, il faut retourner au débat des syndiqués et dans les trois tomes de l'histoire cela n'a pas été retenu. Je pense qu'il faudrait demander à Pierre Broué de venir apporter son éclairage. Je pensais à d'autres camarades y compris de F.O.

L'Ecole émancipée vient de rééditer le manuel d'histoire de la Fédération unitaire. Ce n'était pas une histoire des guerres mais il y avait une volonté d'essayer d'aborder l'histoire des hommes, qu'il y avait une volonté par rapport aux questions économiques de faire entrer les choses. C'était par rapport aux instructions officielles des années d'avant-guerre, une toute petite instruction. Mais une instruction quand même qui aujourd'hui paraîtrait totalement inintéressante. Ce qui est extraordinaire finalement, c'est que, y compris sur l'approche des questions coloniales, il y avait une approche extraordinairement prudente. Ce n'est pas repris ici, il n'y avait aucune provocation parce que la volonté de la Fédération unitaire était que ce manuel d'histoire puissent être utilisé comme manuel d'histoire. Cela ne l'a pas empêché d'être interdit. Ce qui prouve qu'il y avait quelques naïvetés. L'idée était de montrer à quelques-uns que cette naïveté de l'Ecole émancipée était dénoncée par les camarades du P.C. dans les années 30, au moment de ce qu'on a appelé la troisième période, notamment par rapport à la laïcité. C'est-à-dire que quand cette brochure est sortie pour le cinquantième de l'école de Jules Ferry, vous vous souvenez qu'il y a eu une célébration officielle du cinquantième en 1932, et à ce moment-là l'Internationale des travailleurs de l'enseignement et sa section française (avec Fournial) a fait une campagne vigoureuse contre la majorité de la Fédération unitaire, qui elle, refusait de participer au cinquantième officiel mais organisait quand même un cinquantième de l'école laïque avec cette position de défense de la laïcité. La brochure qu'avait réalisée un camarade de la minorité révolutionnaire était assez claire, c'était l'école laïque contre la classe ouvrière c'était le titre de cette brochure de 1931. Il y avait une phrase qui a été reprise dans l'histoire de la Fédération unitaire qui dénonce en gros non seulement l'école laïque mais y compris les illusions sur le caractère libérateur de l'école qu'avaient encore dans la tête les camarades de la majorité fédérale de la Fédération unitaire dont l'Ecole émancipée. Les camarades évoquant ce caractère colonial de l'école en disant : « si l'école laïque était anti-coloniale cela se saurait ». Dans cette brochure il est dit aussi que si l'école était libératrice, cela se saurait aussi et si la révolution avait eu lieu en Russie c'était bien parce que la classe ouvrière avait été analphabète. On retrouve là une dénonciation des illusions de l'Ecole émancipée sur la laïcité. On retrouve une dénonciation par la MOR⁽²⁾ des illusions de l'Ecole émancipée.

L'autre aspect qu'il faudra traiter d'une manière ou d'une autre c'est effectivement après 1975. A l'épo-

que, les instances syndicales du S.N.E.S. n'avaient plus de motion coloniale. On avait une motion coopération. C'est vrai que la logique de l'Ecole émancipée (qui alors était déjà séparée des camarades passés au F.U.O.), dans les suites de 68, la logique de nos textes « Coopération » était une dénonciation effectivement du colonialisme, du néocolonialisme, de l'impérialisme qui pouvait être des positions complètement contradictoires avec celles des personnels sur place. Je crois que ce n'était pas notre souci principal.

Effectivement, les camarades qui dirigeaient le syndicat avaient un souci que nous n'avions pas. Par contre, dans les années autour de 68, il y a eu, notamment au Maroc, de vrais empoignades entre tendances à l'intérieur de la section du Maroc, avec les UID surtout au S.N.I.. Mais au niveau de la coopération, je crois qu'il y a eu des témoignages de quelques camarades enseignants qui se sont investis par exemple dans le soutien aux manifestations lycéennes contre toute prudence et contre l'avis de la majorité syndicale. L'après 62 mériterait d'être approfondi, exploré.

François Blanchard

Attention, au Maroc, il faut être très prudent. Christine Dauré, devenue Madame Serfaty, a été en butte à une répression terrible. Elle était Ecole émancipée et c'est Unité et Action qui a pris sa défense, à tel point d'ailleurs qu'elle n'est plus dans le courant en question. Donc, c'est très compliqué. Et une position claire, nette et de principe seulement sur le plan théorique conduit à cela.

André Rosevègue

J'ai essayé de ne pas parler au nom de l'Ecole émancipée de ses origines à nos jours. Quand tu dis, « vous l'avez laissée tomber » tu me renvoies à un rôle de représentation que je ne pensais pas avoir aujourd'hui. Je ne suis pas sûr que les camarades du Maroc avaient raison et je crois qu'ils n'étaient pas d'abord, peut-être militants syndicaux.

Sur la période de l'Algérie, le souvenir que j'en ai n'est pas le souvenir syndical enseignant, c'est un souvenir lycéen et un souvenir syndical étudiant. C'est pour cela que les deux exposés m'apportent autre chose que ce que j'avais comme impression, me donnent effectivement une autre approche. Le souvenir que j'en ai, c'est que du point de vue, peut-être gauchiste qui était le mien, ce n'est pas le souvenir d'un P.C. en pointe contre la social-démocratie, c'est le souvenir d'un P.C. timoré. Le souvenir que j'ai du P.C. dans le mouvement

des rappelés, c'est Roland Leroy devant la caserne Richepanse à Rouen demandant aux appelés d'arrêter leur mouvement et d'accepter de monter dans le train. Ce n'est pas le souvenir de ne pas monter. C'est une vision totalement partielle que j'ai là. Je ne prétends pas du tout avoir un point de vue objectif ni même un point de vue global sur la période. De même, dans les éléments de chronologie que proposait Marcel Berge, quand il dit que seule la presse de la Cgt, du P.C. et de ceux qui étaient considérés comme ses satellites vont intervenir contre la guerre d'Indochine. Je vais avoir une autre vision qui va être celle de l'existence non de presses syndicales autres que celle citée, mais de presses politiques anarchiste, libertaire, pacifiste, trotskiste qui sont existantes et qui se prononcent contre la guerre d'Indochine.

C'est vrai que le sens de l'Histoire est compliqué, mais si on doit donner des explications il faudra expliquer y compris explicité, que l'Ecole émancipée sur ces questions-là, pour tous les textes ou récits que j'ai eus, a toujours été en son sein un lieu de débat compliqué et acharné, qu'il est clair qu'en ce qui concerne l'Algérie, le courant lambertiste, qui va donner le F.U.O., va être un groupe politique plus présent que d'autres dans l'Ecole émancipée dans les années cinquante et soixante. C'est un courant qui d'une part a entretenu des rapports avec le M.N.A. et d'autre part pour la complexité syndicale de la chose est dans l'incapacité de présenter seul une liste aux élections internes du S.N.E.S. et donc se présente (guerre froide aidant) avec les camarades autonomes et UID contre Unité & Action, ce qui fait que certains d'entre eux peuvent avoir des responsabilités exécutives dans un syndicat à majorité UID. C'est comme cela que Pierre Broué est devenu responsable des MI-SE. Mais ce qui m'a été dit, il y a peu de temps, c'est qu'effectivement je crois que c'est la première fois que l'Ecole émancipée arrive à avoir assez de noms et présente sa liste au S.N.E.S., c'est en 1967 ou en 65. A ce moment-là, ils avaient contacté André Guillemont, militant P.S.U., qui disait qu'il aurait été à l'Ecole émancipée si la liste avait été Ecole émancipée mais comme c'est une liste UID il n'en était pas question. Et quand les camarades du P.S.U. lui disent : maintenant on fait une liste E.E., viens, c'était trop tard il avait donné sa signature et il sera un excellent secrétaire du S3 de Rouen. Inversement, présenter une liste dans la conception de l'Ecole émancipée, cela voulait dire que si on était minoritaire on ne participait pas à l'Exécutif. Et puisque cette question-là se posait, un certain nombre de camarades qui étaient plus proches au départ de la tendance lamber-

tiste, plutôt que d'abandonner leurs fonctions exécutives ont préféré rester dans la tendance UID au moment où l'Ecole émancipée se présentait seule et c'est ainsi que Cheramy reste à UID au moment où l'Ecole émancipée peut apparaître dans le syndicalisme.

C'est vrai qu'à plusieurs reprises, ce que nous avons reproché globalement aux réformistes, c'est effectivement de vouloir d'emblée défendre la position du compromis acceptable. C'est quelque chose que nous avons retrouvé avec le mot d'ordre « F.N.L. vaincra » que certains d'entre nous ont soutenu, notamment dans le Comité Vietnam national. Et quand le F.N.L. signalait un compromis, nous avions tendance à dire : ils sont peut-être contraints de signer ce compromis, mais nous dans la citadelle de l'impérialisme nous disons : il est dommage qu'il n'ait pas obtenu plus. Ce n'était pas une critique de leur signature, c'était une critique de notre impérialisme. C'est un débat que nous avons eu tout récemment au sein de l'Ecole émancipée au moment du compromis passé par le FLNKS³ pour le référendum où il appelait à voter oui. Il y avait un débat dans lequel nous étions très divisés, ce compromis n'apporte pas au peuple Kanak des droits aujourd'hui. Des camarades pensaient que si la direction du FLNKS appelait à voter oui, il fallait appeler à voter oui et d'autres camarades disaient : nous n'avons pas à appeler à voter oui à un référendum qui ne reconnaît pas les droits du peuple Kanak à disposer de lui-même.

Jean-Pierre Debourdeau

Dans ce qui a été dit, il y a, au moins par rapport aux interventions précédentes, une précaution à prendre, on a dit peut-être un peu vite, qu'un certain nombre de choses restaient les mêmes. Aujourd'hui, il y a des situations où on peut encore se retrouver face aux mêmes difficultés. Il faut nuancer parce qu'il y a apparition, et l'exemple du Maroc en 1969 est clair, d'un problème différent pour les syndicalistes c'est : et les gens en coopération ? On ne peut pas confondre cette situation avec la situation d'une section du S.N.E.S. du temps de l'Algérie française. Il peut y avoir des phénomènes qui se répètent mais au colloque à Lyon qui s'appelait « ces îles que l'on dit française ». C'était un colloque organisé pour l'essentiel par un militant nationaliste corse. Ce colloque était organisé en commun par le P.S.G.⁴ et le P.S.. A la suite de ce colloque, un livre a été édité. Je représentais l'Ecole émancipée. Différentes questions étaient posées. J'avais été amené, sur mandat, parce qu'on était très prudent, à dire qu'en aucun cas nous ne pourrions soutenir des

attentats contre des personnes au nom de leur appartenance supposée à une ethnie. L'intervention la plus violente contre la mienne a été faite par les représentants bretons qui y voyaient dans la position de l'Ecole émancipée la défense du jacobinisme français. Je me souviens très bien de cela parce qu'à la C.A. suivante de la F.E.N. j'ai été interpellé par les deux sections corses U.I.D. et U.A. sur la présence de l'Ecole émancipée à ce colloque.

Louis Weber

L'année prochaine est, sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O., l'année des populations indigènes. Le mot indigène a une définition très précise pour l'O.N.U, il y a les lapons etc. Il y a aussi un certain nombre d'organisations bretonnes, en particulier. Donc cela peut resurgir.

André Dellinger

L'enseignant qui enseignait avant-guerre cette œuvre civilisatrice était dans une contradiction, et ce devait être très difficile pour les « hussards noirs de la République » qui avaient l'idée d'égalité. Egalité et en même temps supériorité par rapport aux peuples coloniaux. Egalité non seulement au sens de faire évoluer mais aussi au sens arithmétique et aussi dans le sens partie d'une même espèce. Et puis « ces gens-là ne sont pas comme nous ». Il me semble que, si malgré cet idéal républicain, cette prétention universelle de la Déclaration des Droits de l'Homme de l'égalité, a servi aussi d'une certaine manière le colonialisme. C'est qu'ils avaient une part de responsabilité, mais il y a eu aussi dans l'environnement tout un contexte qui les y amenait. Je voudrais m'intéresser seulement aux aspects idéologiques de ce contexte.

Il y a d'abord la caution scientifique des races. On n'en était pas aux méfaits du racisme que nous a montré la Seconde guerre mondiale. Et quand on regarde les livres de l'époque, Carrel etc., en ouvrant les dictionnaires, on voit dans toutes les gravures : race mélanésienne, race berbère, etc. Une caution scientifique à l'idée qu'un homme n'est pas égal à un autre. Je

⁽²⁾ Mouvement Ouvrier Révolutionnaire, frantion de la CGTU entre les deux guerres

⁽³⁾ Front de Libération Nationale Kanak Socialiste, fédération de divers mouvements luttant pour l'indépendance plus ou moins complète de la Nouvelle Calédonie. Le FLNKS est aujourd'hui majoritaire dans la région Nord, qu'il dirige.

⁽⁴⁾ Parti Socialiste Guyanais.

crois que c'est en 1957 que les australiens ont décidé que les aborigènes étaient des hommes, 1957, 30 ans !

Au dix-neuvième siècle, on en est à la découverte de l'inconnu, de l'étrangeté, alors ça dépasse le côté esthétique (Delacroix, etc.) c'est aussi le voyage, c'est aussi le sentiment qu'on aide à résoudre des énigmes, voir Strauss. Nous apportons, nous qui sommes sur l'avant-scène, aux autres peuples des solutions ou des réponses. C'est aussi l'arriération économique, « militaire » et puis on trouve que sur le plan politique ces peuples sont sous l'empire de potentats. Donc, il y a une découverte de la différence de sociétés nouvelles mais qui se transpose en termes d'arriération pour justifier la domination. Et cela se poursuit aujourd'hui, on parlait naguère de pays en voie de développement maintenant on dit de pays « émergents », ceux qui acceptent l'honneur du Fonds monétaire international et de la financierisation. Tous ces vocables sont des vocables qui établissent des relations de supériorité. Il y en a qui sont devant les autres, plus avancés et ceux-là auraient le devoir d'aider ces pays. Ce sont des justifications idéologiques de la domination et plus précisément chez les enseignants. Je ne dis pas que c'est faux, ou vrai. Il y a une part de vérité, mais quand nous enseignons nous pensons que nous avons apporté quelque chose. C'est cela qui pèse sur les enseignants, ce fond idéologique explique les contradictions, toute l'ambiguïté de la position des enseignants face au colonialisme qui ne les a pas transformés en colonialistes, mais qui les a amenés au-dessus, qui a œuvré de temps en temps dans le sens des intérêts communs.

Je proposerais à Marcel Berge de mettre une structure dans son plan. Il me semble qu'il faudrait qu'il y ait d'abord des prémices. Première partie : les prémices à propos de l'Algérie. Il ne faut pas oublier dans ce cadre-là la décolonisation de l'Empire britannique a montré aux peuples colonisés qu'il était possible, y compris par des voies les plus violentes, de se libérer. L'histoire de l'Algérie pendant 130 ans, c'est l'histoire des rébellions. Les Algériens ont toujours rué dans les brancards, ils ont toujours été écrasés, sauf en 1962.

Ce serait une première partie : la Libération, la lutte contre le nazisme. C'est précisément le jour de l'armistice, le 8 mai 1945, que s'abat la répression dans le Constantinois. D'où la révélation, pour ceux qui souhaitaient une évolution, qu'on ne pouvait rien faire avec cette puissante dominante et le Congrès de la Soummam en 1954 qui décide de lancer la guerre.

Deuxième partie, c'est la guerre et la manière dont la Quatrième République agit, avec l'envoi du contingent, les rappelés, les regroupements de populations,

l'action psychologique et les tendances face à cela, l'échec et la chute de la Quatrième République, la torture aussi, c'est la Quatrième qui l'a lancée.

Troisième partie, ce pourrait être à partir de la paix des braves, première proposition gaullienne à l'indépendance en passant par l'autodétermination.

Et la quatrième partie, après 1962, la coopération franco-algérienne, ce qui s'est passé pour les Français, pour les pieds-noirs, pour les coopérants et les responsables du pays.

Jean Reynaud

Quelqu'un a dit tout à l'heure qu'il fallait qu'il y ait un fil pour suivre le débat politique en même temps, je pense que c'est nécessaire. Si on part de 1954, il y avait des positions, en trois ou quatre jours l'Humanité prenait partie contre la guerre. Le 15 novembre, une motion de la C.A. F.E.N. des Bouches du Rhône disait « il ne paraît pas que des mesures d'ordre militaire et une répression policière soient susceptibles de résoudre ces problèmes ». Ensuite, il y avait eu les élections de 1956 et le vote des pleins pouvoirs et tout a changé. A l'époque j'étais dans l'armée, c'est le parti qui nous aidait à tirer des tracts, on les distribuait la nuit, ça a failli nous coûter cher. Fin 56, on n'aurait plus pu le faire, puisque le parti avait complètement changé de position, avant on se battait contre la guerre mais après les élections c'était plus difficile. Après 58, Defferre est allé voir De Gaulle pour lui dire ce qu'il pensait de lui, et il est revenu en disant : « après ce que m'a dit cet homme, je suis sûr qu'il ne sera jamais un dictateur ». C'était le changement au P.S. et le changement dans le Midi sur ces problèmes-là. Toutes ces étapes marquent la façon dont on pouvait à un moment donné approcher les problèmes. A Marseille, ce sont essentiellement les enseignants qui ont été plastiqués. Ce qu'il faut faire apparaître aussi, ce sont les endroits où les syndicats décidaient et les endroits où ils se taisaient. Quand on a voulu fonder un syndicat ouvert, c'était un comité d'enseignants, en 1957, on avait fait venir des gens qui avaient réussi à échapper aux prisons, on a publié des bulletins. C'est parce qu'on n'avait pas pu engager plus le syndicat, c'était tout le syndicat qui était le comité Audin, parce qu'on n'était pas capable d'entraîner la masse du syndicat.

Deux questions qu'on peut peut-être enrichir. Pendant la dernière guerre mondiale, un grand nombre de collègues ont été révoqués au Maroc, en Algérie, c'est-à-dire sous Pétain, ils n'ont été réintégrés qu'au moment où les Américains sont arrivés. C'était au titre du mouvement social, et ce mouvement était à cheval,

Puravin a été révoqué, quand il était Secrétaire des syndicats et d'un syndicat de Marocains.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec Antonini au sujet des rapatriés de 1962. On a ouvert le lycée Jean Perrin en octobre 62, donc au moment de l'arrivée des rapatriés. Il y a eu 58 collègues qui sont arrivés du lycée technique d'Oran, c'est-à-dire le tiers de la population du lycée, le proviseur et le surveillant général étaient pieds-noirs, ils ont tous adhéré au SNET et ont tous voté Unité & Action et ils ont pris comme secrétaire Puravel qui était un révoqué d'Algérie. On a agit de la même manière au lycée Marie Curie, c'est Madeleine Rocca, expulsée d'Algérie, elle était Secrétaire de S1 qui s'en occupait. Les pieds-noirs ont considérablement renforcé le S.N.A.L.C. dans un certain nombre de lycées. Il y a encore des survivants, ce matin on a cité des noms, Gauvrit, Dépretz, Madeleine Rocca, Amédée Briffa, c'était le Staropoli du S.N.E.T., il ne votait pas Unité & Action, mais il avait accepté d'être dans la C.A.P. des Bouches du Rhône, sur une liste unique.

Marcel Berge

Par rapport à la proposition d'André Dellinger, je ne me sens pas investi dans une responsabilité qui consisterait à être le rapporteur de ce qui s'est dit aujourd'hui. Ce n'est pas ainsi qu'on travaille. Quelque soit l'intérêt de la cohérence qu'il me propose de structurer, ce n'est pas à moi de le faire. Ce sera enregistré et peut-être qu'on présentera quelque chose résultant de nos travaux communs. Mon rapport comme celui de François Blanchard ne sont qu'une ébauche pour lancer la discussion, c'est un peu lourd mais c'est très lacunaire.

Ensuite quelques précisions après l'intervention du camarade de l'E.E.. Je dis les positions telles que je les ai rapportées, après les avoir non seulement retrouvées dans les textes syndicaux, mais vécues à cette période. Dès que je suis sorti de prison, j'ai été appelé à remplacer une camarade de l'Ecole émancipée, Secrétaire de la section de l'Ardèche d'ailleurs en plein accord avec le S.N.I. qui n'était plus Unité & Action, mais on travaillait ensemble. Cela n'empêchait pas qu'avec Yvonne Issartel nous ayons eu des accrochages terribles. Quand je dis que l'Ecole émancipée a boudé l'autodétermination gaulliste au moment où De Gaulle l'a prononcée en septembre 1959, ou quand vous avez considéré les accords d'Evian comme l'aboutissement de la politique de l'autodétermination parce qu'ils restreignent la souveraineté dans le domaine politique, militaire, économique, ça part d'une logique qui est celle de votre logique anti impérialiste, mais qui

ne colle pas du tout avec l'efficacité révolutionnaire y compris de ceux qui sont chargés de lutter contre l'impérialisme et forcément par étapes. D'ailleurs on retrouve cette position presque en permanence, c'est-à-dire qu'à la tendance Unité & Action notre souci principal était d'élever la conscience des gens, de les amener à agir. C'était l'essentiel, il fallait agir concrètement. A partir de là, on était obligé de tenir compte des différentes étapes de la prise de conscience, ce qui explique un peu les démarches très différentes des Unité & Action et de l'Ecole émancipée. Celle-ci se drapait dans sa dignité de forteresse pure et dure, mais se moquait complètement de savoir si leur position allait ou non rassembler.

Un dernier mot concernant la position du Parti communiste au moment où un certain nombre de communistes ont été à l'origine des manifestations dans les gares pour retarder les trains transportant les rapelés. Nous n'avons pas eu à ce moment-là, ni d'ordre émanant de Paris, ni même le soutien de ces actions venant de la direction du Parti communiste. J'étais Secrétaire de la section communiste, je n'avais pas encore les responsabilités syndicales, que j'aurai en sortant de prison, mais quand le Parti, y compris nationalement, a vu la solidarité de masse qui se manifestait au plan local et au plan national, il a pris position pour nous, pas forcément dans la démarche. Alors que pour les soldats du refus c'était très nettement négatif. Mais dès que ces soldats ont agi, une trentaine, le Parti communiste a appelé à la solidarité pour les faire sortir de prison.

Jacques Girault

Deux petites remarques. Je crois qu'il ne faudrait peut-être pas assimiler tous les enseignants exerçant dans les colonies françaises de la même façon. Il y a un problème spécifique qui a joué dans le syndicalisme enseignant dans un sens plus humaniste, moins colonialiste. On peut raisonnablement en avoir pour preuve les missions que les Algériens, quand ils accèdent à l'indépendance, donnent à la F.E.N et au syndicalisme enseignant, à savoir des missions politiques d'une part et d'autre part la mission de sauvegarder l'essentiel de l'enseignement et de sa mise en place y compris avec le problème de l'O.A.S.. Un certain nombre d'enseignants ont été protégés par le F.L.N. Il y a donc quelque chose de très complexe qu'il ne faudrait pas voir de façon trop unilatérale. Et puis, pour aller dans le même sens mais à un autre niveau, c'est peut-être aussi quelque chose qui doit nous faire réfléchir. Quand la Fédération internationale des syndicats enseignants,

la F.I.S.E., veut former des cadres syndicaux enseignants, en Afrique noire notamment, c'est Paul Delanoue qui en est chargé. Paul Delanoue m'a raconté un certain nombre de choses, si on l'a choisi c'est non seulement parce qu'il était Secrétaire mais aussi parce qu'il avait la possibilité, ayant été enseignant, d'être celui qui serait le plus à même de contacter les enseignants de ces pays et de les former. Il faut faire avec cet aspect-là, parce qu'autrement on risque de brouiller l'ensemble du problème de l'attitude des syndicats enseignants par rapport à la décolonisation. Le problème est aussi un problème de sources qui sont difficiles à réunir.

Louis Weber

Il y a des anciens syndicalistes, je pense à Olivieri qui était Secrétaire du S.N.E.S., il faisait partie du groupe des libéraux d'Alger, de ceux qui étaient protégés. Ce n'était pas tellement le cas de Staropoli parce que lui était d'une autre génération. C'était un autre milieu, mais il y avait quand même toute une équipe de militants dont beaucoup étaient U.I.D. d'ailleurs, qui avaient une aura extraordinaire auprès des Algériens. Ils étaient arrivés dans les années cinquante et ils avaient assuré la poursuite de l'activité syndicale.

Bernard Pharisien

Je suis arrivé dans le département de Seine-et-Marne, c'était un département U.I.D. traditionnel, et je dois dire qu'il y avait d'énormes difficultés simplement à amener le débat sur le tapis dans une réunion syndicale. Je voudrais souligner le fait que quand on amenait le débat, notamment en 1958; le Secrétaire du S.N.I. avait une position qui était celle que le S.N.I. avait adoptée au moment du référendum de 58. Et en appelant à voter non au référendum il s'était fait une virginité et à chaque fois que nous avons eu débat à ce sujet, jusqu'à la fin, c'était le non à De Gaulle et nous avons eu la-dessus les pires difficultés. J'ai cherché dans les bulletins de section de l'époque le seul moment où l'on pouvait s'exprimer. C'était en tribune libre dans le bulletin syndical, mais eux ne s'exprimaient pas tellement.

A propos de l'Indochine, plus exactement à propos du Vietnam, là aussi nous avons eu des difficultés d'expression. Alfred Sorel nous avait envoyé des circulaires et en particulier « l'Appel des intellectuels pour le Vietnam » ce texte me paraît très important pour être versé au débat, parce que c'était un engagement de gens juste avant 1968.

Jean-Pierre Debourdeau

Il ne faut quand même pas passer sous silence le fait qu'il y a une rupture Unité & Action, U.I.D. avec les obédiences politiques traditionnelles à l'époque. Et que cela s'est manifesté par une certaine prise de distance avec la politique du Parti socialiste. Mêlé à deux autres problèmes qui sont d'une part l'arrivée du gaullisme, plus en désaccord avec les questions des institutions que vraiment sur l'Algérie, et d'autre part, la lutte contre l'O.A.S. aussi. Les plus grandes manifestations en France ont eu lieu sur les questions antifascistes, de défense immédiate des travailleurs et des citoyens plus que de solidarité avec les Algériens. Les manifestations étaient interdites à l'époque.

Le M.N.A. est l'héritier de l'association « L'Etoile Nord-Africaine » qui était la première association dans l'immigration algérienne dans l'entre-deux-guerres, interdite quand elle s'est transformée en mouvement politique par le gouvernement du Front populaire. Le P.P.A. parti de Messali Hadj avait envoyé des gens dans les brigades internationales en Espagne. L'Etoile se reconstruit dans l'après-guerre sous l'appellation M.T.L.D., c'est l'organisation largement majoritaire, hégémonique chez les Algériens, mais il y a d'autres courants. Les contacts se sont noués entre des opposants d'extrême gauche, les trotskistes, les libertaires, l'Ecole émancipée et les dirigeants de cette immigration algérienne. C'était une action de solidarité. Donc, en 1954, personne n'était suffisamment au cœur de ce qui se passait en Algérie pour savoir que le service d'ordre du M.T.L.D., l'organisation qui prépare éventuellement l'insurrection, protège en attendant les manifestations du M.T.L.D. et qui décident de passer à la lutte armée. On ne l'a compris que beaucoup plus tard. Et pendant un certain temps l'ambiguïté règne pour savoir qui dirige quoi, qui est à la tête des maquis ? et le F.L.N. est loin, dans un premier temps, d'être majoritaire tout du moins en France. A partir de 1955, les choses semblent plus claires, puisqu'à la mi-55 il y a un soulèvement dans le Constantinois qui révèle qu'il y a un phénomène de masse et pas simplement les quelques terroristes. Le P.C. condamne le soulèvement de 1954 comme risquant de faire le jeu des pires colonialistes en déclenchant l'insurrection. Il y a tout cela qui fait que pendant toute une période, on aura le F.L.N. et le M.N.A. dans les représentants du peuple algérien qu'il faut consulter pour organiser une consultation populaire. Cela dit, il y a autre chose dans cette histoire du M.N.A., c'est qu'au bout d'un certain temps quand il se révèle que le M.N.A. ne représente plus rien et qu'en plus il est embarqué dans des opérations pas très hon-

nêtes avec l'armée française en Algérie (la fameuse affaire Belounis et même en France où Messali Hadj bénéficie d'un certain nombre de largesses et de facilités). Il apparaît quand même que c'est le F.L.N. qui représente l'insurrection algérienne et que le M.N.A. a été mis sur la touche. En tout cas, il continue à y avoir un accompagnement de la part de syndicalistes qui suivaient depuis longtemps les questions d'Algérie, un peu délégués par les autres pour suivre cette affaire à présenter le M.N.A. comme continuant à devoir jouer un rôle dans l'avenir. A l'Ecole émancipée on aurait pu se passer dans les derniers moments de continuer à avancer la carte du M.N.A. Jusqu'en 1956, tout le monde parle du M.N.A., ce qui veut dire d'ailleurs que les Français n'ont pas suivi de près ce qui se passait en Algérie.

Sur la manifestation du 27 octobre, c'est un point qu'il ne faut pas trop aborder si rapidement, parce que c'est la première grande manifestation depuis les rappelés, il n'y avait plus rien. C'est la première manifestation publique, elle a été d'ailleurs interdite par le gou-

vernement et a dû se transformer en meeting. Mais un meeting où il y a 4000 personnes à la Mutualité, c'est une manifestation. La C.G.T. n'a pas participé à cette action.

Jean Gaydier

Il y a deux choses que j'ai relevées dans les interventions antérieures, c'est d'abord dans l'intervention de Dellinger, un mot qui était facile mais qui me paraît essentiel dès qu'on parle de l'école, c'est le mot contradiction. On ne peut pas avoir une vision unilatérale de l'école. (Inaudible). Pendant que nous avons nos problèmes, le F.L.N., lui, continuait à être présent et à évoluer. Je serais content de savoir ces évolutions. Je sais qu'au départ, le premier Congrès de la Soumman était beaucoup plus ouvert que ne l'étaient sans doute, les congrès ultérieurs.

Je voudrais revenir sur ce qui vient d'être dit. Entièrement d'accord. L'Ecole émancipée était la seule qui s'intéressait aux gens du M.T.L.D.

Repères chronologiques

La guerre française d'Indochine 1946/1954

2/09/1945 : Ho Chi Minh proclame à Hanoï la République Démocratique du Vietnam (RDV) après l'abdication de Bao Daï

6/03/1946 : Convention Ho Chi Minh/Jean Sainteny pour la reconnaissance de l'Indépendance de la RDV au sein de l'Union Française. Installation des troupes françaises au Tonkin.

07/08/1946 : Conférence de Fontainebleau où Ho Chi Minh fait de nouvelles concessions tandis que le Haut Commissaire T. d'Argenlieu négocie à Dalat la création d'une «République autonome de Cochinchine»

23/11/1946 : Bombardement d'HAIPHONG par l'artillerie de marine : 6000 à 20.000 morts -selon les sources- (hommes, femmes, enfants). Les médias occultent l'événement.

19/12/1946 : Attaque d'Hanoï par le Général GIAP. Quelques dizaines de victimes. L'événement fut grossi pour justifier le début de la Guerre d'Indochine.

3/01/1947 : Ho Chi Minh au Général Leclerc «Une paix équitable peut encore être obtenue»

1/05/1947 : L'élimination des ministres communistes laisse les éléments les plus réactionnaires du MRP (Bidault, Coste-Floret, Letourneau) prendre la situation en mains. Des propositions d'armistice inacceptables sont faites à Ho Chi Minh qui les refuse.

5/06/1948 : La France choisit Bao Daï comme «interlocuteur valable» pour signer avec Bollaert les «Accords de la Baie d'Along». La France y reconnaissait l'Indépendance des «3Ky» au sein de l'Union Française.

29/01/1950 : L'Assemblée Nationale ratifie «les accords de Saïgon» du 30/12/49 reconnaissant «l'autonomie interne du Vietnam». La jeune République chinoise (née le 21/09/49), et l'URSS reconnaissent la République Démocratique du Vietnam, tandis que les États-Unis

et l'Angleterre le 7/02/50 reconnaissent les «Etats associés d'Indochine».

25/06/1950 : Début de la guerre de Corée et livraison de matériel de guerre américain à l'armée française d'Indochine.

Septembre 1951 : Intensification de l'aide américaine après le voyage de de Lattre de Tassigny à Washington.

12/04/1952 : Salan remplace de Lattre mort en janvier 1952

8/05/1953 : Navarre succède à Salan après l'offensive de GIAP au Tonkin, en Annam et au Laos où il pénètre en avril 1953.

Octobre 1953 : Le «Congrès national Vietnamien» adopte sur proposition de Bao Daï une motion exigeant l'Indépendance totale du Vietnam.

20/11/1953 : Le «plan Navarre» consiste à concentrer les forces françaises dans la cuvette de Dien Bien Phu

13/03/1954 : Début de l'attaque de Dien Bien Phu

7/05/1954 : Capitulation des 15.000 Français de Dien Bien Phu

28/04/1954 : Le gouvernement Laniel signe avec le vice-président du Vietnam une déclaration commune reconnaissant l'Indépendance et la souveraineté du Vietnam.

14/06/1954 : Mendès-France, devenu Président du Conseil, accepte de s'occuper du Vietnam.

20-21/07/1954 : Signature des Accords de Genève, ratifiés par l'Assemblée nationale par 462 voix contre 13 et 134 abst. (MRP). Le Vietnam est coupé en deux au niveau du 17ème parallèle : République démocratique du Vietnam au Nord, Régime de Bao Daï au Sud. La «sale guerre» était provisoirement terminée.

Repères chronologiques

La guerre d'Algérie 1954/1962

1er nov. 1954 : des attentats sur l'ensemble du territoire algérien marquent le début de l'insurrection. Le plus important fait 7 morts dans un autocar dans les Aurès. Le CRUA devient le F.L.N. Le M.T.L.D. déclare : l'objectif de la lutte est la restauration de l'Etat algérien souverain démocratique et social dans le cadre des principes islamistes.

8/11/1954 : Déclaration du Bureau politique du P.C.F. (voir annexe)

25/01/1955 : Soustelle est nommé par Mendès-France gouverneur général d'Algérie.

18 au 26/04/55 : Conférence de Bandoeng qui demande au Gouvernement français de reconnaître le droit à l'autodétermination et de donner à la question algérienne une solution pacifique immédiate. Elle reconnaît que c'est le F.L.N. qui parle au nom du peuple algérien en lutte.

30/4/1955 : L'état d'urgence est proclamé par le Gouvernement E. Faure investi le 23/02. Etablissement de la censure et suspension de l'exercice des libertés publiques.

30/05/1955 : Bourges-Maunoury, Ministre de l'Intérieur, déclare dans une conférence de presse : «la répression sera impitoyable». Le 19/05 avait eu lieu le rappel de réservistes portant les effectifs militaires en Algérie à 120 000 hommes .

Août 1955 : Opérations d'envergure en Kabylie et dans les Aurès. Plus de 500 morts et 700 prisonniers selon des sources officielles

Sept. 1955 : 61 élus de l'Assemblée algérienne déposent une motion évoquant l'idée nationale Algérienne d'où ajournement sine die de cette Assemblée.

2/01/1956 : Guy Mollet devient Président du Conseil. Il déclare vouloir mettre fin à cette guerre imbécile et sans issue", mais sans se prononcer sur le droit à l'Indépendance

6/02/1956 : Sous la pression des ultras à Alger, G. Mollet déclare : «La France se battra pour rester en Algérie et elle y restera»

12/03/1956 : G. Mollet obtient «les pouvoirs spéciaux». La CGT se prononce clairement pour le droit à l'Indépendance de l'Algérie et réclame la fin de la sale guerre.

(R. Mouriaux in *Encycl. Universalis*)

31/03/1956 : Bourges-Maunoury obtient le feu vert de G. Mollet pour rappeler de nouveaux réservistes et accentuer la répression. Nombreuses arrestations (Claude Bourdet après Barrat en 1955), de militants communistes et de partisans de la Paix.

5/06/1956 : Le groupe communiste refuse la confiance au gouvernement et réclame le cessez le feu par la négociation avec ceux contre qui on se bat

Juillet 1956 : Le 2, Alban Liechti écrit au Président de la République son refus de participer à cette guerre injuste. Le 11, les députés communistes déposent une Proposition de Résolution demandant au Gouvernement de libérer pour le 14 juillet les citoyens en détention préventive et poursuivis en raison des manifestations ayant accompagné le départ des rappelés sous les drapeaux (dans ce cas notamment, M. Berge, P. Renoux, A. Masseboeuf enseignants et leurs camarades). Ferhat Abbas "nationaliste modéré" se rallie au F.L.N. L'Egypte nationalise le Canal de Suez.

Avril 1957 : Le Gouvernement est contraint de créer "Une Commission permanente de sauvegarde des droits et libertés individuelles" en raison de l'emploi généralisé de la torture.

12/09/1957 : Démission de P. Teitgen, secrétaire général de la police d'Alger qui proteste contre les méthodes du tortionnaire Massu.

1957 : Claude Despretz, Prof. EPS, écrit au Président de la République son refus de participer à cette guerre. Il sera condamné et restera 2 ans 1/2 en prison. Cf. document en annexe

8/02/1958 : L'aviation française bombarde le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef.

22/04/1958 : La Conférence des Etats Africains indépendants (Ethiopie, Ghana, Libéria, Libye, R.A.U., Soudan) réunie à Accra condamne la colonisation et demande à la France de retirer ses troupes d'Algérie.

1/5/1958 : Les manifestations traduisent l'opposition croissante des travailleurs à la guerre d'Algérie. Le 8, le Président Coty fait appel à Pflimlin pour former le gouvernement.

13/05/1958 : Un "Comité de Salut public" est formé à Alger sous la présidence de Massu; Salan déclare

«prendre provisoirement en mains les destinées de l'Algérie Française »

15/05/1958 : De Gaulle dont Salan a fait acclamer le nom à Alger, se déclare «prêt à assumer les pouvoirs de la République»

28/05/1958 : Grande Manifestation "Pour la défense de la République, entre Nation et Bastille à Paris. En tête : Mendès-France, Mitterrand, Duclos, Daladier.

30/05/1958 : Grève à l'appel de la F.E.N. et du SGEN pour les libertés et la République

04/06/1958 : De Gaulle à Alger «Je vous ai compris» et à Mostaganem le 7 : «Vive l'Algérie Française»

15/09/1958 : Des minoritaires S.F.I.O. (Savary, Depreux, Verdier.) créent le P.S.A.

19/09/1958 : Constitution au Caire du G.P.R.A. présidé par Ferhat Abbas et reconnu par la RAU, l'Irak, la Libye, le Yémen, la Tunisie et le Maroc

28/09/1958 : La nouvelle constitution est approuvée par referendum (79 % de OUI en Métropole, 96 % en Algérie)

21/12/1958 : De Gaulle est élu Président de la République et de la Communauté

8/01/1959 : Michel Debré forme le premier Gouvernement de la Cinquième République (UNR,MRP,CND)

16/09/1959 : De Gaulle proclame le droit à l'autodétermination des Algériens. Le 28, le G.P.R.A. se déclare prêt à négocier avec la France les conditions du cessez le feu et de l'autodétermination

3/11/1959 : Le P.C.F. approuve la politique d'autodétermination ;

10/11/1959 : De Gaulle réitère ses propositions sur l'Algérie et reconnaît comme légitime l'aspiration des Etats Africains à l'indépendance

Janvier 1960 : Semaine des Barricades à Alger pour protester contre la démission de ses fonctions de Massu. De Gaulle condamne fermement les émeutiers et réaffirme l'autodétermination

1/02/1960 : 12 millions de travailleurs en grève l'appel de la CGT, CFTC, F.E.N., U.N.E.F., (F.O. se rallie) et du P.C.F., P.S.A., U.D.S.R., Union Progressiste, Ligue des

Droits de l'Homme. La S.F.I.O. refuse de s'associer

3/04/1960 : Création du P.S.U.

5/09/1960 : Début du procès du réseau Jeanson qui révèle que les "Porteurs de valises" aidaient le F.L.N. depuis 1957. Le 6, publication du «Manifeste des 121»

4/11/1960 : A la Télé, De Gaulle précise sa conception de l'Algérie Algérienne. Il est désormais évident que l'Algérie deviendra indépendante. Vive émotion à Alger.

8/01/1961 : Référendum sur l'autodétermination : 75 % de OUI en Métropole, 70 % en Algérie.

22/04/1961 : Putsch à Alger où Challe, Jouhaud, Zeller et Salan s'empare du pouvoir avec les Paras

24/04/1961 : Grève d'une heure à l'appel de tous les syndicats et partis de Gauche. Les généraux rebelles sont destitués.

20/05/1961 : Ouverture de la Conférence d'Evian

21/08/1961 : Les attentats OAS se multiplient ; 13 charges de plastic explosent à Paris

8/09/1961 : Attentats manqués contre De Gaulle à Pont sur Seine

17/10/1961 : Sanglante répression des manifestations d'Algériens à Paris 12.000 arrestations, des centaines de tués

24/01/1962 : L'OAS commet 22 attentats dont un au domicile d'H. Beuve-Méry, directeur du journal *Le Monde*. Le 7 février c'est A. Malraux qui est visé et la petite Delphine (4 ans) est grièvement blessée.

8/02/1962 : Manifestation contre l'OAS à l'appel de la CGT, du P.C.F., du P.S.U. Sauvage répression policière : 9 morts.

13/02/1962 : Un million de Parisiens accompagnent ces martyrs au Père Lachaise

7/03/1962 Ouverture des négociations d'Evian

18/03/1962 : Signature des Accords d'Evian. L'indépendance de l'Algérie est reconnue. Le cessez le feu a lieu le 19.

Prix de vente : 20 F